BURKINA-FASO FASO
****

INSTITUT INTERNATIONAL D'INGENIERIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Rue de la Science - 01 BP 594 - Ouagadougou 01 - BURKINA FASO
*Tél. : (+226) 50. 49. 28. 00 - Fax : (+226) 50. 49. 28. 01 - Mail : 2ie@2ie-edu.org - **www.2ie-edu.org***

****

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION

POUR L'OBTENTION DU MASTER EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS (MMEO)

Option : MANAGEMENT DES CRISES ET ACTIONS HUMANITAIRES (MAH)

THEME :

PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DES ESPACES AMIS D'ENFANTS POUR UNE PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE DES ENFANTS AFFECTES PAR LA CRISE HUMANITAIRE DANS L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

PRESENTE PAR :
Benoit DAOUNDO

SOUS LA SUPERVISION DE :
Wally BADIANE
Statisticien Démographe
Chef de Bureau UNICEF Maroua

Jury d'évaluation du stage :
Président : …….
Membres et correcteurs :
-
-
-

Année académique 2017-2018

DEDICACES ET REMERCIEMENTS

DEDICACES

A mes très chers enfants, Melville, Mendel et Ménil : Vous êtes mon seul espoir de vivre, l'opium qui me donne la force de me battre pour vous assurer un avenir meilleur certain. Sachez que cet engagement doit être aussi le vôtre quand vous serez en position de parents comme moi car ce flambeau ne doit jamais s'éteindre dans notre lignée. Je l'ai reçu de mon feu-père et je vous le transmettrai. A **vous tous, je réitère, Profond attachement.**

A ma très chère Epouse, Edith : Plus qu'une Epouse, tu es ma conseillère. Tes occupations professionnelles n'ont jamais émoussé ton ardeur d'assumer ton devoir d'éducation et d'encadrement de nos enfants. Même, mon absence physique à la maison pour des raisons professionnelles n'a pas eu le moindre impact négatif sur notre ménage. A travers ce message, reçois ma sincère reconnaissance.

A ma maman : Très chère maman, si aimable, si attentionnée, tes prières incessantes m'ont toujours réconfortée dans mon travail. On dirait que le poids de l'âge a encore l'amour maternel dont tu m'as toujours entouré depuis ma tendre enfance.

A mes frères et sœurs : Le combat que je fais au quotidien est celui de notre modeste famille qui a besoin de s'affirmer davantage. Je jouerai pleinement ma partition pour honorer la mémoire de notre feu-père qui a toujours cru en moi. Recevez, tous ici, le fruit de ma reconnaissance. Merci pour tout.

REMERCIEMENTS

A mon Directeur de mémoire Wally BADIANE,

Malgré vos multiples occupations, vous avez accepté de diriger ce travail. Votre disponibilité et votre soutien ; votre attention particulière et votre sens élevé du dialogue, m'ont permis de mener à bout ce travail. Veuillez recevoir ici, l'expression de ma profonde reconnaissance.

A tous les Enseignants de MMEO/MAH qui n'ont ménagé aucun effort pour nous transmettre tout le savoir et la compétence nécessaire à une fin heureuse de cette formation.

A tout le personnel humanitaire qui a aidé à réaliser cette enquête. Je vous réitère mes remerciements pour tout le sacrifice que vous n'avez de cesse de consentir pour la prise en charge des milliers d'enfants meurtris par la crise Boko Haram dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

A tous mes camarades de promotion avec qui nous avons passé de façon virtuelle des moments inoubliables. Brillantes carrières à vous.

Aux Honorables membres du Jury d'évaluation de ce document, pour avoir accepté d'apprécier ce travail et de contribuer à son amélioration.

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce document, je vous dis Merci.

RESUME

Le soutien psychosocial des enfants affectés par les crises humanitaires est une intervention très importante de la protection de l'enfant en situation d'urgence. La crise Boko Haram, qui secoue la région de l'Extrême-Nord du Cameroun depuis 2014, a sérieusement affecté les populations de cette partie du pays notamment les enfants. En réponse à cette situation, les organisateurs humanitaires offrent des services psychosociaux aux enfants dans des Espaces Amis d'Enfants selon leurs moyens.

La présente étude met la lumière sur les insuffisances des pratiques des acteurs sur le terrain et a relevé qu'il existe différents types d'Espaces Amis d'Enfants dans la région dont 45,31% qui sont construits, 25% dans des bâtiments publics et 29,69% qui n'existent pas physiquement. En ce qui concerne les jeux offerts, 72,15% des enfants enquêtés trouvent qu'ils ne sont pas adaptés à tous les âges et 52,79% les jugent insuffisants. Du point de vue sécuritaire, 80% des enfants rencontrés dans les espaces amis d'enfants à l'air libre déclarent ne pas être en sécurité. Enfin le ratio Encadreur/Enfants est énorme car 62,51% des encadreurs s'occupent de plus de 75 enfants.

Cependant, 86% des parents reconnaissent l'impact positif des activités sur leurs enfants. Ce qui permet donc de déduire qu'il y a un fond de travail non négligeable qui se fait et auquel des amendements peuvent se faire en vue de l'amélioration de cette intervention à travers une harmonisation de cette approche de soutien psychosocial de groupe aux enfants.
En conséquence, une proposition de directives est faite au terme de cette étude et pourra servir de base aux acteurs humanitaires du Groupe de Travail Protection de l'Enfant en vue d'harmoniser les pratiques en matière d'Espaces Amis d'Enfants dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun et même dans d'autres régions du pays.

Mots Clés

1 – Soutien psychosocial

2 – Situation d'urgence

3 – Espace Ami d'Enfant

4 – Protection de l'Enfant

5 - Standard

ABSTRACT

The psychosocial support to children affected by humanitarian crises is a very important intervention in Child protection in emergencies. The Boko Haram crisis that has rocked the Far North region of Cameroon since 2014 has seriously affected people in this part of the country, especially children. In response to this situation, humanitarian organizations offer psychosocial services to children in Child Friendly Spaces on different ways.

This study highlights the shortcomings of the actors' practices in the field and noted that there are different types of Child Friendly Spaces in the region of which 45.31% are built, 25% in public buildings. and 29.69% that do not physically exist. About the games offered, 72.15% of the children surveyed find that they are not suitable for all ages and 52.79% consider them insufficient. From the security point of view, 80% of children met in friendly spaces for children in the open say they are not safe. Finally, the ratio Framer/Children is huge because 62.51% of supervisors take care of more than 75 children.

However, 86% of parents recognize the positive impact of activities on their children; which allows to deduce that there is a significant work that is being done and amendments can be done to improve this intervention through a harmonization of this group psychosocial support approach to children.

As a result, a draft of guidelines for Child Friendly Spaces is made at the end of this report and may serve as a basis for the humanitarian actors and Child Protection Working Group to harmonize Child Friendly Spaces practices in the Far North Cameroon and even in other parts of the country.

Key words

1 – Psychosocial support

2 – Emergency

3 – Child Friendly Space

4 – Child Protection

5 – Standard

LISTE DES SIGGLES ET ABREVIATIONS

ACLED	:	Armed Conflict Location and Event Data
ALDEPA	:	Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré
CODAS	:	Comité Diocésain des Activités Socio-Caritatives
DTM	:	Displacement Tracking Matrix
EAE	:	Espace Ami d'Enfants
ETAPE	:	Espace Temporaire d'Apprentissage et de Protection des Enfants
GTPE	:	Groupe de Travail Protection de l'Enfant
ICG	:	International Crisis Group
IMC	:	International Medical Corps
OIM	:	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PDI	:	Population Déplacée Interne
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNHCR	:	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Refugiés
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WASH	:	Water Sanitation and Hygiene

LISTE DES TABLEAUX

Libellés de tableaux				Pages
Tableau	**1**	:	Répartition des Espaces Amis d'enfants par arrondissement……	**15**
Tableau	**2**	:	Répartition des Espaces Amis d'enfants par type ……	**17**
Tableau	**3**	:	Répartition des enfants en fonction de leur situation géographique	**17**
Tableau	**4**	:	Répartition des enfants selon l'âge ……	**18**
Tableau	**5**	:	Répartition des enfants selon le sexe ……..	**18**
Tableau	**6**	:	Répartition des enfants selon leur niveau d'instruction ……..	**19**
Tableau	**7**	:	Répartition des enfants selon le type d'Espace Ami d'Enfants fréquenté …	**19**
Tableau	**8**	:	Répartition des enfants selon qu'ils se sentent ou non en sécurité dans les Espace Ami d'Enfants fréquenté …….	**20**
Tableau	**9**	:	Répartition des enfants selon leur appréciation des jeux mis à leur disposition dans les Espaces Amis d'Enfants ……..	**20**
Tableau	**10**	:	Répartition des parents selon l'âge et le sexe ……..	**21**
Tableau	**11**	:	Identification des parents selon le niveau d'instruction ……..	**21**
Tableau	**12**	:	Identification des parents selon la situation matrimoniale ……..	**22**
Tableau	**13**	:	Identification des parents selon le nombre d'enfants ……..	**22**
Tableau	**14**	:	Implication des parents dans le choix des sites, les activités menées et leurs impacts sur les enfants ……..	**23**
Tableau	**15**	:	Identification des acteurs humanitaires selon le sexe ……..	**23**
Tableau	**16**	:	Répartition des Humanitaires selon l'âge ……	**24**
Tableau	**17**	:	Répartition agents humanitaires/encadreurs selon leur niveau d'instruction ..	**24**
Tableau	**18**	:	Ratio encadreurs/nombre d'enfants suivis ……	**24**
Tableau	**19**	:	Répartition des encadreurs selon l'existence ou non d'ouvrages d'eau, d'hygiène et d'assainissement …….	**25**
Tableau	**20**	:	Répartition des encadreurs selon les thèmes de formation sur lesquels ils ont été formés …….	**25**
Tableau	**21**	:	Nombre de villages enquêtés et importance des populations déplacées par département ……..	**27**

SOMMAIRE

I. Introduction **3**

II. Objectifs et Hypothèse d'étude..... Erreur ! Signet non défini.

III. Matériels et Méthodes d' étude **8**

IV. Résultats **14**

V. Discussion et Analyses..... **26**

VI. Conclusions **34**

VII. Bibliographie..... **38**

IX. Annexes **40**

INTRODUCTION

I. INTRODUCTION

La région de l'Extrême-Nord du Cameroun est le théâtre de terribles scènes de violences orchestrées par l'activisme du mouvement terroriste Boko Haram. Paysage exotique sur lequel se joue sans doute l'une des scènes les plus dramatiques du bassin du Lac Tchad, cette partie du Cameroun est en proie aux effluves d'une insurrection islamiste qui affiche au compteur de milliers de morts et de déplacés forcés. Malgré la forte mobilisation de la communauté de développement et les efforts consentis par le gouvernement camerounais en partenariat avec ses pairs du bassin du Lac Tchad, la menace terroriste demeure redoutable et en permanente mutation. Le conflit s'enlise et les dernières péripéties démentent les pronostics sur la fin imminente de Boko Haram annoncée par de nombreux décideurs publics.

Les activités de Boko Haram en territoire camerounais ont retenu l'attention des médias et de l'opinion publique à partir de 2014. Pourtant, la nébuleuse s'y était introduite des années avant, profitant des fragilités de la région de l'Extrême-Nord pour assoir son puissant réseau de soutiens locaux. Les premiers indices d'une présence effective de Boko Haram au Cameroun remontent à 2009 lorsque les rescapés de la secte, fuyant les affrontements avec les forces de sécurité nigérianes, ont transité ou se sont repliés dans les localités du corridor frontalier avec le Nigeria, notamment à Fotokol, Mora, Maroua, Kousseri, Amchidé, Kerawa, Djibrilli, Bornori, Tolkomari, Kolofata, etc.

S'appuyant dès 2011 sur un puissant réseau d'imans locaux, de prédicateurs itinérants, de jeunes boursiers camerounais recrutés parfois depuis le Nigéria et le Soudan, Boko Haram se lance dans une campagne de prosélytisme et de recrutement dans les départements du Mayo Sava, Mayo Tsanaga, Logone et Chari. Selon un bilan consolidé d'International Crisis Group (ICG) de novembre 2016, entre 3 500 et 4 000 Camerounais, très majoritairement des hommes, auraient rejoint Boko Haram pour des raisons diverses : opportunisme, fanatisme, vengeance personnelle et le goût de l'aventure. Certains l'ont rejoint par contrainte, à la suite d'enlèvements estimés par ICG à plus de 1 000 depuis 2014. Le Mayo-Sava représente le plus important foyer de recrutement de Boko Haram, mais les autres départements frontaliers (Mayo Tsanaga, Logone et Chari) et les villes comme Maroua et Kousseri ont également beaucoup contribué en hommes. Profitant de la vague de réfugiés qui arrivent au Cameroun dès 2012, les éléments de Boko Haram venus du Nigéria voisin s'y sont infiltrés et ont engagé des activités de propagande et d'implantation de cellules dans l'Extrême-Nord. Des attaques isolées et très localisées ont été enregistrées la même année sur la ligne frontalière située entre

Dabanga, Fotokol, Makari, et Kousseri ; suivies entre 2013 et 2014 d'une vague d'enlèvement d'expatriés occidentaux et d'élites locales. Le gouvernement Camerounais resté attentiste au départ, devant cette menace nouvelle parfois perçue comme un problème nigéro-nigérian, a dû sortir de sa réserve pour déclarer officiellement la guerre à Boko Haram en mai 2014.

Depuis cette période, la région est le théâtre d'une guerre hybride qui articule attaques conventionnelles (dès 2014), guérilla, tactiques asymétriques (à partir de l'été 2015), au gré de l'évolution des capacités opérationnelles de Boko Haram et du rapport de force militaire. Les estimations obtenues à partir du croisement des données d'ACLED, d'ICG à travers sa plateforme Crisis watch et du journal l'Oeil du Sahel - trois sources ouvertes reconnues pour leur suivi rigoureux de cette crise depuis 2013 – font état d'environ 556 attaques et 77 attentats suicides perpétrés par Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord entre janvier 2013 et juin 2017. Depuis 2014, plus de 150 militaires et environ 1 670 civils auraient trouvé la mort dans le conflit Boko Haram. Un chiffre qui s'alourdirait à plus de 2 000 civils selon l'œil du Sahel, si on remonte à 2012.

Cette situation a entraîné un afflux des réfugiés nigérians au Cameroun. Plus de 90.000 individus enregistrés par l'UNHCR, entrés par les localités de Kewara, Amchidé, Fotokol, Tourou, Mogodé, sont principalement concentrés dans le camp de Minawao (qui en accueille plus de 59.000 depuis juillet 2013 contrairement à sa capacité d'accueil qui n'est que de 39.000 places) et les villages voisins qui abritent près de 33 000 réfugiés. Les déplacés internes sont tout aussi nombreux dans les localités de la région (Mémé, Makary, Kousseri, Afadé), et posent d'énormes défis humanitaires. Jusqu' en septembre 2017, on dénombrait 325.589 personnes déracinées dont 235.913 déplacés internes, 30 278 réfugiés non enregistrés et 59.398 retournés. Plus de 61% des populations déplacés sont des enfants. Environ 60% des déplacés internes sont hébergés au sein de familles hôtes, elles-mêmes déjà vulnérables. Les autres déplacés internes et réfugiés s'installent dans des camps de fortune le long des axes routiers (Maroua-Kousseri, Kolofata- Mora).

Cette situation a provoqué une crise de protection de l'enfant sans précédent dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun. Les enfants sont affectés par des problèmes de protection spécifiques tels que : la détresse psychosociale, la séparation familiale, l'association à des groupes armés et la détention arbitraire, l'exposition à des mines et autres engins explosifs, mais aussi par des problèmes de protection déjà caractéristiques de la région et exacerbés par la crise que sont l'exploitation économique des enfants, le faible taux d'enregistrement des

naissances, les violences basées sur le genre notamment le mariage d'enfants et les violences sexuelles, etc.

Dans ce contexte, différentes structures de protection de l'enfance se sont déployées dans cette région pour différentes interventions humanitaires au profit des populations déplacées internes (PDI), des réfugiés et même des communautés hôtes, elles aussi, victimes indirectes du conflit. Au nombre de ces interventions de protection, il y a une qui a retenu notre attention parce que, non seulement, elle cible les enfants qui constituent l'avenir du pays, mais aussi et surtout à cause de son effet réparateur des traumatismes psychologiques et sociaux sur les enfants souvent témoins oculaires voire victimes des massacres orchestrés par Boko haram, des enlèvements, des destructions des maisons, écoles et hôpitaux.

Mais ces interventions respectent-elles les normes internationales requises en la matière ? Les approches et stratèges sont-elles les mêmes utilisées par toutes les structures de protection de l'enfance intervenant dans cette région ? Les interventions ont-elles un impact positif sur les enfants ?

Ce sont ces préoccupations qui nous ont poussée à choisir le thème de cette étude intitulée *« **Problématique de la gestion des espaces amis d'enfants pour une prise en charge psychosociale des enfants affectés par la crise humanitaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun**»* qui se propose d'analyser la qualité du soutien psychosocial de groupe offert aux enfants affectés par la crise dans les Espaces Amis d'Enfants en vue de permettre aux acteurs d'améliorer ce service capital aux enfants dans les situations d'urgence.

De façon spécifique, cette étude nous permettra de répondre aux interrogations ci-après :

- Quels sont les types d'Espaces Amis d'Enfants opérationnels dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun ?
- Les Espaces Amis d'Enfants et les interventions des structures de protection de l'enfant dans les Espaces Amis d'Enfants respectent-elles les standards internationaux ?
- N'est-il pas possible de retenir des normes minimales contextualisées selon les réalités locales à respecter pour le soutien psychosocial des enfants dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun ?

Ces interrogations nous ont amené à poser les hypothèses suivantes qui seront confirmées ou infirmées par nos recherches.

HYPTHESES ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

II. HYPOTHESES ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1. Hypothèses

- Il existe différents types d'Espaces Amis d'Enfants fonctionnels dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun ;
- Les Espaces Amis d'Enfants, de même que les interventions ne respectent pas tous les standards internationaux requis en matière de protection des enfants en situation d'urgence ;
- Les réformes dans les soutiens psychosociaux en matière de protection des enfants sont possibles pour améliorer la qualité de prise en charge des enfants affectés par la crise du Bassin du Lac Tchad dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Ces hypothèses nous ont conduits à définir les objectifs de recherche ci-après :

2.2. Objectifs

2.2.1. Objectif général

L'objectif général du présent mémoire est de contribuer à l'amélioration de la qualité du soutien psychosocial de groupe aux enfants affectés par la crise du Bassin du Lac Tchad au Cameroun.

2.2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Identifier les différents types d'Espaces Amis d'Enfants en activité dans la Région ;
- Evaluer la conformité des interventions dans les Espaces Amis d'Enfants aux standards internationaux requis garantissant la sécurité et la protection des enfants ;
- Proposer des approches de solution pour une harmonisation des Espaces Amis d'enfants et des interventions de soutien psychosocial de groupe aux enfants affectés par la crise du Bassin du Lac Tchad au Cameroun ;

Pour atteindre ces objectifs, nous allons d'abord présenter dans un premier temps les matériels et méthodes de cette étude. Après, nous présenterons les résultats de l'enquête suivis de la discussion et nous terminerons ce travail par une conclusion générale.

MATERIELS ET METHODES D'ETUDE

III. METHODE ET MATERIELS D'ETUDE

3.1. Méthode d'étude

La méthode d'étude comprend les points suivants :

- La nature et la durée de l'étude ;
- La recherche documentaire ;
- La population d'étude ;
- L'échantillonnage ;

3.1.1 Nature et durée de l'étude

Cette étude est de nature descriptive à caractère quantitatif, même si certaines données qualitatives ont été recueillies pour approfondir certains aspects de l'étude. La collecte des données s'est déroulée sur une période de quatre semaines. L'enquête de terrain s'est déroulée au cours du mois d'Aout 2018.

3.1.2. Recherche documentaire

La documentation a été faite durant toute la période de recherche.

Les différents sites explorés sont :

- Bibliothèque de L'Université de Maroua ;
- Bibliothèque de l'UNICEF Cameroun ;
- Bibliothèque de l'UNHCR Cameroun ;
- Google.

3.1.3. Population d'étude

La population cible de l'étude inclut les groupes suivants :

- Les enfants fréquentant les Espaces Amis d'enfants ;
- Les parents des enfants fréquentant les Espaces Amis d'enfants ;
- Le personnel des ONGs humanitaires (nationales et internationales) intervenant dans la protection de l'enfant dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

3.1.3.1. Critères d'inclusion :

Pour les enfants fréquentant les Espaces Amis d'enfants, les critères d'inclusion sont :

- Les enfants (filles et garçons) déplacés internes 5 et 17 ans ;
- Les enfants âgés de 5 et 17 ans (filles et garçons) des communautés hôtes.

Pour les parents :

- Tous les parents (hommes et femmes) déplacés internes ou membres des communautés hôtes

Pour le personnel des ONGs humanitaires intervenant dans la région

- Hommes et femmes membres du personnel national et du personnel international ;
- Toutes les ONGs locales, nationales et internationales ont été prises en compte.

3.1.3.2. Critères d'exclusion

- Les enfants ne fréquentant pas les Espaces amis d'enfants ;
- Les enfants âgés de moins de 5 ans.

3.1.4. Echantillonnage

3.1.4.1. Echantillonnage des Espaces Amis d'Enfants

Il s'agit d'un échantillonnage aléatoire qui consiste à faire un choix de 60% des Espaces Amis d'Enfants fonctionnels dans la région au moment de l'enquête. Sur la base de la liste des 107 Espaces Amis d'Enfants de la Région, notamment dans les trois départements affectés par la crise du Bassin du Lac Tchad, il a été prévu de visiter 60% soit 64 Espaces Amis d'Enfants qui sont fonctionnels au moment de l'enquête.

3.1.4.2. Echantillonnage des enfants

Le choix du nombre total de ces enfants a été fait de façon à raison de 2 enfants par tranches d'âges 5 à 10 ans, 10 à 15 ans et 15 à 17 ans ; soit 6 enfants par Espace Ami d'Enfants et un total de 384 enfants enquêtés. Ce chiffre a été porté à 400 fiches envoyés sur le terrain en tenant compte certains défis sécuritaires sur le terrain. In fin 377 fiches remplies et validées qui ont été reçues.

3.1.4.3. Echantillonnage des parents

Pour déterminer l'effectif des parents enquêtés, il a été procédé à un choix du 1/3 de l'effectif des enfants enquêtés soit 128 pour des raisons pratiques.

3.1.4.4. Echantillonnage du personnel des Organisations Humanitaires

L'effectif du personnel humanitaire ou encadreurs des Espaces Amis d'Enfants enquêté a été déterminé de façon en prenant 1 superviseur par Espace Ami d'Enfants. Au tant que faire se peut, le choix du même encadreur pour plus d'un Espace a été évité. Les ONGS impliquées dans cette activité et dont les agents ont participé à l'enquête sont : IMC, CODAS, Plan International, INTERSOS et ALDEPA.

3.2. Matériels d'étude

3.2.1. Techniques et outils de collecte de données

Pour collecter les données, recours a été fait à différentes techniques et outils.

3.2.1.1. Techniques de collecte.

Au cours de l'enquête, la collecte des données a été faite sur la base des techniques ci-après :

- La documentation ;
- L'observation directe ;
- Les entretiens.

a. La documentation

La documentation a permis de consulter un certain nombre de documents relatifs aux droits des enfants, à la protection des enfants dans les situations d'urgence notamment des documents relatifs au soutien psychosocial. Ces différents documents ont été consultés dans les bibliothèques de l'UNICEF Cameroun, sur le site officiel de l'UNICEF, à la bibliothèque de l'Université de Maroua et au niveau de la bibliothèque de l'UNHCR à Yaoundé.

b. L'observation directe

Des observations directes ont été faites sur le terrain dans les communautés d'accueil des populations déplacées Internes (PDI) mais aussi dans le camp des réfugiés de Minawao où sont installés des Espaces Amis d'Enfants fonctionnels au moment de l'enquête. Dans ces localités, l'observation directe non participante a été utilisée pour apprécier les conditions d'accompagnement psychosocial des enfants, les emplacements et installations/équipements des Espaces Amis d'enfants.

c. L'entretien

Il a consisté à échanger avec des personnes cibles de l'enquête notamment des enfants, des agents des ONGs Humanitaires, les parents des enfants et les responsables des centres sociaux, structures de l'Etat par excellence en charge de la protection de l'enfant au niveau communautaire. Et pour ce faire, trois guides d'entretien et un questionnaire ont été élaborés et utilisés sur le terrain pour la collecte des données.

Ce sont des entretiens structurés en direction des enfants, parents, encadreurs et agents des centres sociaux. Le support utilisé est un questionnaire présentant l'identification, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, le suivi psychosocial des enfants affectés par la crise.

3.2.1.2. Outils de collecte des données

La collecte des données de terrain a été faite sur la base essentiellement de trois questionnaires.

Ces questionnaires ont été adressés respectivement aux enfants, parents et encadreurs des Espaces Amis d'Enfants.

En raison du jeune-âge de certains enfants et de l'analphabétisme de la plupart des parents, le questionnaire et les guides ont été traduits en langue locale et administrés par des enquêteurs qui maitrise les langues des localités visitées.

3.2.1.3. Validation des outils de collecte

Pour valider les outils de collecte, un pré-test a été fait auprès des cibles afin de repréciser les questions mal formulées ou mal comprises. Le prétest a eu lieu les 15 et 16 Juin 2018 auprès de cinq (05) parents, quinze (15) enfants et trois (03) encadreurs d'Espaces Amis d'Enfants.

3.2.1.4. Considérations déontologiques et éthiques

Pour ne pas nuire aux enquêtés, l'entretien avec les enfants et des parents s'est tenu en des endroits privés avec le consentement de ces derniers.

L'anonymat a été respecté durant l'enquête de même que la confidentialité des réponses qui ont été recueillies.

Avant chaque entretien, l'objet et le but de la recherche sont expliqués à l'enquêté.

3.2.1.5. Le traitement et analyse de données

Les données ont été saisies, traitées puis analysées pour répondre à la problématique étudiée. Ainsi, le traitement des données a été tant manuel qu'informatisé. En ce qui concerne le traitement informatisé, le logiciel Epi Data version 3.1 a été utilisé pour le dépouillement des données collectées par questionnaire. Le traitement et l'analyse des données ont été faits de façon manuelle. Quant aux réalisations des tableaux, c'est le logiciel Excel 2007 qui a été utilisé. Le traitement et l'analyse des données qualitatives ont été manuels. Un regroupement thématique des idées a été fait suivant les centres d'intérêt identifiés et les objectifs fixés. Les croisements des grandes idées effectués après cette étape ont permis de réaliser la discussion et aboutir aux conclusions.

3.3. Les difficultés rencontrées

Comme toute entreprise humaine, cette recherche n'a pas été faite sans difficultés. Elles concernent essentiellement :

- ✓ Le défi sécuritaire qui a fortement retardé l'évolution normale de cette enquête. Prévue pour être faite en deux semaines avec les personnes identifiées, cette enquête a duré finalement un mois ;
- ✓ Les longues distances à parcourir et l'état très désastreux des rurales ;
- ✓ La réticence de certains enquêtés du fait des problèmes sécuritaires car les populations confondent toute enquête aux enquêtes militaires réalisées par les Forces de Défense et de Sécurité pour l'arrestation des personnes suspectées d'association à Boko Haram.

C'est tout cela qui a fait que, sur 400 questionnaires destinés aux enfants et envoyés sur le terrain, seulement 377 sont revenus bien renseignés

RESULTATS

IV. PRESENTATION DES RESULTATS

La population enquêtée est composée de 377 enfants affectés par le conflit, 128 parents, 64 agents d'ONGs humanitaires et 07 agents des centres sociaux des localités couvertes par l'enquête.

4.1. Résultats relatifs aux Espaces Amis d'Enfants

Les résultats relatifs aux enfants sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

4.1.1. Tableau 1 : Répartition des Espaces Amis d'enfants par arrondissement

Départements	Arrondissement	Nombre d'Espaces	Pourcentage (%)
Mayo Sava	**Mora**	2	20,31%
	Kolofata	5	
	Mokolo	6	
Mayo Tsanaga	Bourrha	3	39,07%
	Hina	2	
	Koza	3	
	Mogode	2	
	Mozogo	2	
	Kousseri	7	
	Blangoua	6	
Logone-et-Chari	Darak	2	40,62%
	Fotokol	6	
	Goulfey	4	
	Hile-Alifa	2	
	Logone-Birni	2	
	Makary	5	
	Waza	5	
TOTAL		64	**100%**

***Source**: Données de l'enquête 2018*

A la lecture de ce tableau, on se rend compte que les Espaces des départements du Logone-et-Chari et du Mayo Tsanaga sont les plus touchés par cette enquête avec un taux de près de 80% du nombre total des Espaces ciblés

Zone affectée par le conflit Boko Haram couverte par l'enquête

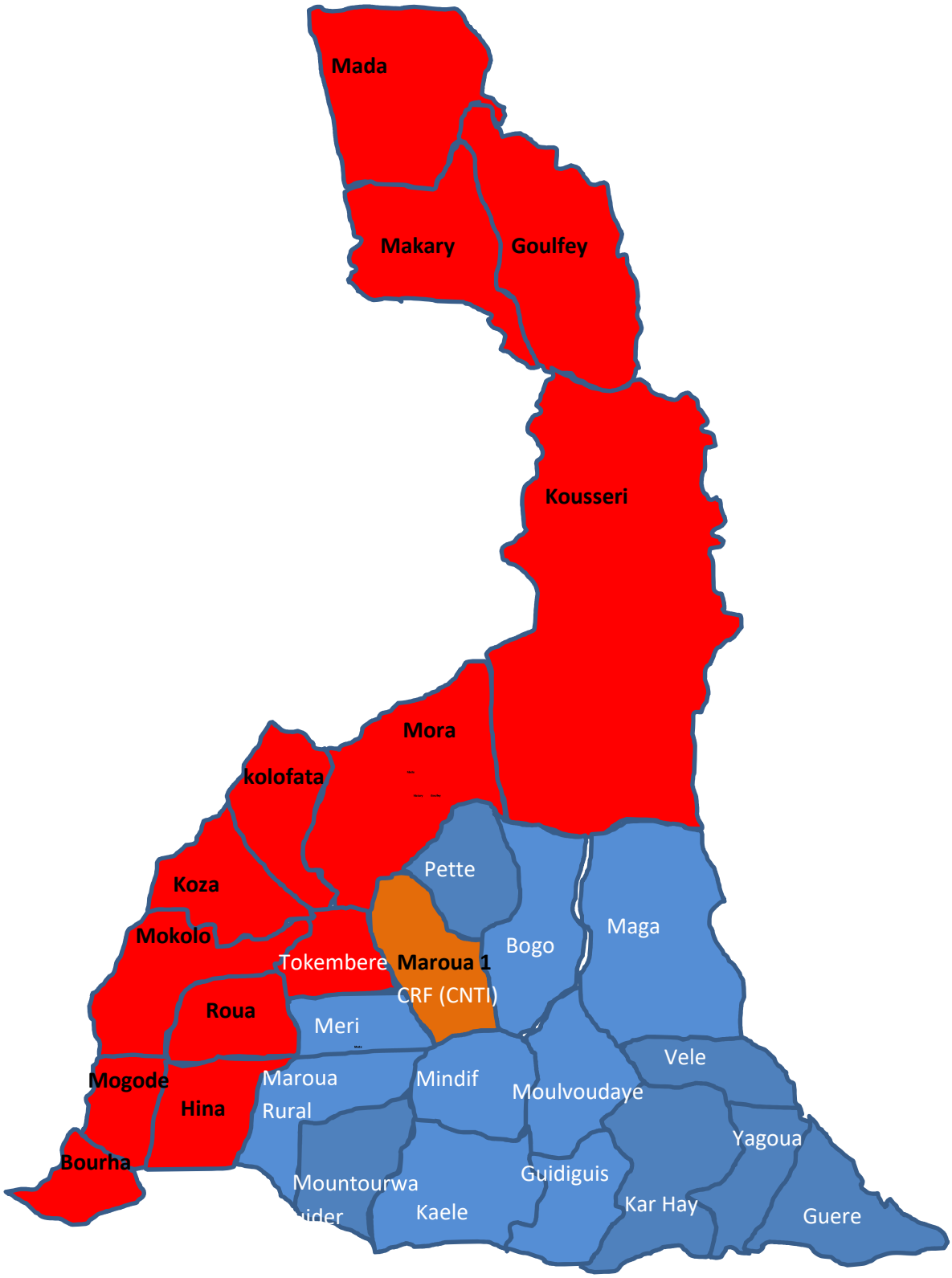

<u>Carte 1</u> : Carte de la Région de Extrême-Nord du Cameroun

4.1.2. Tableau 2 : Répartition des Espaces Amis d'enfants par type

Types d'Espace Ami d'Enfants	Effectif	Fréquences (%)
Espace Ami d'Enfants construit	29	45,31%
Espace Ami d'Enfants dans un bâtiment public	16	25%
Espace Ami d'Enfants ouvert	19	29,69%
Total	**64**	**100%**

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Ce tableau révèle que des Espaces Amis d'Enfants parcourus, seulement 45,31% sont construits, 25% dans des bâtiments publics et 29,69% se trouvent dans des Espaces ouverts.

4.2. Résultats relatifs aux enfants enquêtés

4.2.1. Situation géographique des enfants enquêtés

Le tableau suivant présente la répartition des enfants en fonction de leurs provenances.

Tableau 3 : Répartition des enfants en fonction de leur situation géographique

Départements	Arrondissement	Nombre d'Enfants	Pourcentage (%)
Mayo Sava	Mora	24	**6,36%**
	Kolofata	30	**7,95%**
	Mokolo	36	**9,54%**
Mayo Tsanaga	Bourrha	18	**4,77%**
	Hina	12	**3,18%**
	Koza	18	**4,77%**
	Mogode	12	**3,18%**
	Mozogo	12	**3,18%**
	Kousseri	43	**11,40%**
	Blangoua	18	**4,77%**
Logone-et-Chari	Darak	12	**3,18%**
	Fotokol	36	**9,54%**
	Goulfey	24	**6,36%**
	Hile-Alifa	12	**3,18%**
	Logone-Birni	12	**3,18%**
	Makary	30	**7,95%**
	Waza	28	**7,42%**
TOTAL		377	**100%**

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Selon le tableau, les enfants enquêtés se répartissent dans tous les arrondissements où se trouve au moins un Espace Ami d'Enfants. Arrivent en tête, les Arrondissement de Kousseri avec 11,40%, Fotokol et Mokolo qui enregistrent chacun 9,54% des enquêtés. Par contre, les Arrondissements comme Hina, Mogode, Mozogo, Darak, Hile Alifa et Logone Birni regroupe chacun 3,18 % d'enfants enquêtés.

4.2.2. L'âge des enfants enquêtés

Le tableau ci-dessous représente la répartition des enfants enquêtés selon l'âge ;

Tableau 4 : Répartition des enfants selon l'âge

Age (en année)	Effectifs	Fréquences
$[5-7]$	57	15,12%
$[8-10]$	83	22,01%
$[11-13]$	102	27,05%
$[14-17]$	135	35,81%
Total	377	100%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Selon ce tableau, 35,81% des enfants se trouvent dans la tranche de 14 à 17 ans ; suivi immédiatement de la tranche de 11 à 13 ans (27,05%). Ainsi 62,86% des enfants enquêtés ont entre 11 et 17 ans.

4.2.3. Le sexe des enfants enquêtés

Le tableau ci-dessous présente les enfants en fonction du sexe.

Tableau 5 : Répartition des enfants selon le sexe

Sexe	Effectifs	Fréquences
Masculin	208	55,17%
Féminin	169	44,83%
Total	377	100%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Le tableau ci-dessus indique que 55,17% des enfants enquêtés sont de sexe masculin contre 44,83% pour les filles.

4.2.4. Niveaux des enfants fréquentant les Espaces Amis d'Enfants

Le tableau ci-dessous renseigne sur le niveau d'instruction des enfants enquêtés au niveau des Espaces Amis d'Enfants.

Tableau 6 : Répartition des enfants selon leur niveau d'instruction

	Primaire	Secondaire	Supérieur	Aucun	Total
Effectif	199	88	0	170	112
Fréquence	52,78%	23,34%	0%	45,10%	100%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Il ressort de l'analyse de ce tableau que plus de 45% des enfants enquêtés n'ont jamais mis pieds à l'école contre plus de 52% qui ont le niveau primaire. Le niveau secondaire ne représente que 23,34% des enfants enquêtés.

4.2.5. Identification des enfants selon le type d'Espaces Amis des Enfants fréquentés.

Le tableau suivant présente la répartition des enfants selon les types d'Espace Ami d'Enfants fréquentés

Tableau 7 : Répartition des enfants selon le type d'Espace Ami d'Enfants fréquenté

Types d'Espace Ami d'Enfants	Effectifs d'enfants enquêtes	Fréquences (%)
Espace Ami d'Enfants construit	168	44,56%
Espace Ami d'Enfants dans un bâtiment public	99	26,23%
Espace Ami d'Enfants en milieu ouvert	110	29,20%
Total	**377**	**100%**

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Selon ce tableau, la majorité des enfants fréquentent des Espaces Amis d'Enfants construits (44,56%) et des Espaces en milieu ouvert (29,20%) avec un total de 73,76% des enfants enquêtés pour ces deux types d'Espaces Amis d'Enfants.

4.2.6. Sécurité des enfants dans les Espaces Amis d'Enfants.

Le tableau suivant présente la répartition des enfants selon leur sentiment d'être ou non en sécurité dans les Espaces Amis d'Enfants.

Tableau 8: Répartition des enfants selon qu'ils se sentent ou non en sécurité dans les Espace Ami d'Enfants fréquenté

Types d'Espace Ami d'Enfants	Effectifs d'enfants enquêtés	Se sent en sécurité	Ne se sent pas en sécurité
Espace Ami d'Enfants construit	168	99 (59%)	69 (41%)
Espace Ami d'Enfants dans un bâtiment public	99	80 (81%)	19 (19%)
Espace Ami d'Enfants ouvert	110	22 (20%)	88 (80%)

***Source**: Données de l'enquête 2018*

La lecture de ce tableau permet de déduire que la majorité des enfants fréquentant les Espaces Amis d'Enfants construits ou ceux se trouvant dans des bâtiments publics se sentent en sécurité dans ces structures contre 80% de ceux des Espaces ouverts qui ne déclarent ne pas se sentir en sécurité.

4.2.7. Appréciation des jeux mis à la disposition des enfants dans les Espaces Amis d'Enfants.

Le tableau suivant présente la répartition des enfants selon leur perception des jeux développés dans les Espaces Amis d'Enfants.

Tableau 9 : Répartition des enfants selon leur appréciation des jeux mis à leur disposition dans les Espaces Amis d'Enfants.

Qualification des jeux	OUI	NON	Total
Existence des jeux adaptés aux différentes tranches d'âges	105 (27,85%)	272 (72,15%)	377 (100%)
Quantité suffisante des jeux	178 (47,21%)	199 (52,79%)	377 (100%)

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Ce tableau renseigne que près des ¾ des enfants estiment que les jeux ne sont pas adaptés à toutes les catégories de tranches d'âges fréquentant les Espaces Amis d'Enfants et plus de la moitié des enquêtés estiment que la quantité des divers jeux mis à leur disposition n'est pas suffisante pour les enfants.

4.3. Résultats relatifs aux parents enquêtés

Les cinq tableaux ci-après présentent les résultats obtenus de nos entretiens avec les parents des enfants qui fréquentent les Espaces Amis d'Enfants.

4.3.1. Age et sexe des parents enquêtés

Tableau 10 : Répartition des parents selon l'âge et le sexe.

	Parents		
Age	M	F	Total
$[20-29]$	4	21	25
$[30-39]$	8	23	31
$[40-49]$	1	32	33
$[50-59]$	0	23	23
$\geq \mathbf{50}$	0	16	16
Total	13	115	128

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Le tableau ci-dessus montre que l'enquête a touché 115 femmes contre seulement 13 hommes et les tranches d'âges de 30 à 39 ans et 40 à 49 ans sont les plus représentées.

4.3.2. Niveaux d'instruction des parents

Le tableau ci-dessous montre les niveaux d'instruction des parents

Tableau 11: Identification des parents selon les niveaux d'instruction

	Primaire	Secondaire	Supérieur	Aucun	Total
Effectifs	41	16	00	71	128
Fréquences (%)	32,04%	12,5%	00%	55,46%	100%%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Selon le tableau ci-dessus, la majorité des parents enquêtés sont analphabètes (55,46%) ou n'ont que le niveau primaire (32,04%). 12,5% seulement d'entre eux ont le niveau secondaire et aucun d'entre eux n'a le niveau supérieur.

4.3.3. Situation matrimoniale des parents

Le tableau ci-dessous montre la situation matrimoniale des parents

Tableau 12 : Identification des parents selon la situation matrimoniale

Parents		
Situation matrimoniale	**Effectifs**	**Fréquences (%)**
Célibataires	10	07,81%
Veufs/veuves	41	32,03%
Mariés	66	51,56%
Divorcés	11	08,60%
Total	128	100%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Cette étude montre qu'un peu plus de la moitié de parents enquêtés sont mariés (51,56%) contre 32,03% d'entre eux qui sont veufs/veuves et 08,60% divorcés.

4.3.4. Identification des parents selon le nombre d'enfants fréquentant les Espaces Amis d'Enfants.

Le présent tableau représente le nombre d'enfants par parent enquêtés fréquentant les EAE.

Tableau 13: Identification des parents selon le nombre d'enfants.

	Parents	
Nombre d'enfants	**Effectifs**	**Fréquences (%)**
1 à 3	81	63,28%
4 à 6	43	33,60%
7 à 9	4	03,12%
Total	128	100%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Selon la répartition du tableau ci-dessus 63,28% des parents interviewés ont entre 1 et 3 enfants qui fréquentent des Espaces Amis d'Enfants contre et 33,60% d'entre eux en ont entre 4 et 6.

4.3.5. Implication des parents dans le choix des sites, les activités menées et leurs impacts sur les enfants

Le tableau ci-dessous présente l'implication des parents dans le choix des sites des Espaces Amis d'Enfants.

Tableau 14 : Implication des parents dans le choix des sites, les activités menées et leurs impacts sur les enfants

Types d'activités	Oui	Non	Ne sait pas
Choix du site de l'Espace Ami d'Enfants	19 (15,84%)	76 (59,37%)	33 (24,79%)
Utilisation des membres de la communauté dans les activités de l'Espace Ami des Enfants	128 (100%)	00 (0%)	00 (0%)
Impacts positifs des activités sur le comportement des enfants	111 (86,72%)	10 (7,81%)	07 (5,47%)
Souhait d'ouverture d'autres espaces dans leurs communautés	128 (100%)	00 (0%)	00 (0%)

***Source**: Données de l'enquête 2018*

A la lecture de ce tableau, on note que 76% des parents interviewés estiment que les communautés n'ont pas été associées au choix des sites abritant les Espaces Amis d'Enfants. Cependant, on note que 100% des mêmes personnes, reconnaissent que des membres des communautés travaillent dans les Espaces Amis d'Enfants et souhaitent l'ouverture d'autres Espaces dans leurs communautés. 86% d'entre eux reconnaissent l'impact positif des activités sur leurs enfants.

4.4. Acteurs humanitaires intervenant dans les Espaces Amis d'Enfants

4.4.1. Sexe des acteurs humanitaires

Le tableau ci-dessous renseigne sur le sexe des agents humanitaires qui interviennent dans les Espaces Amis d'Enfants.

Tableau 15 : Identification des acteurs humanitaires selon le sexe

Sexe	Effectifs	Fréquences
Masculin	39	60,94%
Féminin	25	39,06%
Total	64	100%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

A la lecture de ce tableau, on se rend compte que plus 60% des Humanitaires enquêtés travaillant dans les Espaces Amis d'Amis d'Enfants sont des hommes.

4.4.2. Ages des acteurs humanitaires intervenant dans les Espaces Amis d'Enfants

Tableau 16: Répartition des Humanitaires selon l'âge

Age (en année)	Effectifs	Fréquences
[20 – 29]	15	23,44%
[30 – 39]	32	49,94%
[40 – 49]	10	15,62%
[50 – 59]	7	11%
Total	64	100%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

Ce tableau montre que la moitié des agents travaillant dans les Espaces Amis d'Enfants sont âgés de 30 à 39 ans

4.4.3. Niveaux d'instruction des humanitaires

Tableau 17 : Répartition agents humanitaires/encadreurs selon leur niveau d'instruction

	Primaire	Secondaire	Supérieur	Aucun	Total
Effectif	22	42	0	0	112
Fréquence	34,38%	65,62%	0%	0%	100%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

A la lecture de ce tableau, on se rend compte que la plupart des agents intervenant dans les Espaces Amis d'Enfants (65,62%) ont le niveau secondaire et certains le niveau primaire (34,38%).

4.4.4. Ratio Encadreurs/enfants

Tableau 18 : Ratio encadreurs/nombre d'enfants suivis

	15-29	30-44	45-59	60-74	≥ 75
Effectif	0	0	06	18	40
Fréquence	0%	0%	9,37%	28,12%	62,51%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

L'analyse d ce tableau révèle que plus de 62% des encadreurs travaillent avec plus de 75 enfants. Aucun encadreur ne travaille avec moins 45 enfants.

4.4.5. Présence d'ouvrages sanitaires dans les Espaces Amis d'Enfants

Tableau 19 : Répartition des encadreurs selon l'existence ou non d'ouvrages d'eau, d'hygiène et d'assainissement

Réponses	Poste d'eau pour boisson et lavage des mains	Latrines séparées Filles et garçons
Oui	48(75%)	19 (29,30%)
Non	16 (25%)	45 (70,31%)

***Source**: Données de l'enquête 2018*

A partir de ce tableau, on se rend compte que 70% des Espaces Amis d'Enfants ne disposent pas de latrines séparées filles et garçons contre 75% qui disposent de postes d'eau pour la boisson et le lavage de mains.

4.4.6. Compétences des encadreurs des Espaces Amis d'Enfants

Tableau 20 : Répartition des encadreurs selon les thèmes de formation sur lesquels ils ont été formés

Thèmes de formation	remplissage des outils	Travail avec les enfants	Soutien psychosocial aux enfants	Prise en charge des enfants à besoins spécifiques	Violences basées sur le genre	Autres formes de violences sur les enfants	Droits des enfants
Nombre d'encadreurs formés	64	64	50	18	15	00	45
Fréquence	100%	100%	78,12%	28,12%	23.44%	00%	70,31%

***Source**: Données de l'enquête 2018*

De ce tableau, on retient que les encadreurs des Espaces Amis d'Enfants ont eu l'occasion de renforcer leurs compétences dans la gestion des outils (100%), l'encadrement des enfants (100%), le soutien psychosocial aux enfants (78,12%) et les Droits des enfants (70,31%). Cependant très peu de ces personnes ont acquis des compétences dans la prise en charge des enfants à besoins spécifiques, les violences basées sur le genre et autres formes de violences sur les enfants.

DISCUSSION DES RESULTATS

V. DISCUSSION DES RESULTATS

5.1. Répartition des espaces amis d'enfants ayant fait objet d'enquête

A partir du tableau 1, on constate que les départements ayant fait l'objet de cette enquête, à savoir, Logone-et-Chari, Mayo Tsanaga et Mayo Sava, couvrent successives 40,62%, 39,07% et 20,31% des Espaces Amis d'Enfants visités. Ceci n'est que la photographie de l'impact de la crise dans cette région du pays. Le Logone-et-Chari qui est le département le plus vaste mais aussi le plus touché du fait des frontières avec le Nigeria et le Tchad tous touchés par cette crise du Bassin du Lac Tchad. Il est donc normal que les interventions humanitaires notamment celles relatives au soutien psychosocial des enfants y soient plus développées.

En deuxième position, on a le département du Mayo Tsanaga qui enregistre un nombre élevé de déplacés internes venus des villages frontaliers avec le Nigeria. Ce département enregistre aussi le seul camp des réfugiés de la région qui compte à lui seul 31 68 réfugiés nigérians au moment de l'enquête.

Ceci confirme les chiffres publiés en Août 2018 par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) dans le Round 14 de son dernier Rapport sur le déplacement des populations dans l'Extrême-Nord et présentés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau confirme bien que cet ordre est aussi respecté en termes de nombre de populations déplacées Internes (PDI) et des populations totales des 3 départements ciblés.

<u>Tableau 21</u> : Nombre de villages enquêtés et importance des populations déplacées par département

Départements	Population totale	Population déplacée	Pourcentage des populations déplacées
Logone-Et-Chari	486 997	176 976	36,34%
Mayo-Tsanaga	699 971	79 591	11,37%
Mayo-Sava	348 890	78 781	22,58%

Source : *OIM, DTM Rapport sur les Déplacements, Round 14 | 13 –26 Juin 2018*

5.2. Type d'espaces amis d'enfants rencontres

Le tableau 2, révèle que sur le terrain, il y a différents types d'Espaces Amis d'Enfants à savoir 45,31% d'espaces construits, 25% dans des bâtiments publics et 29,69% qui n'existent pas physiquement. Ceci confirme qu'il n'y a pas des normes minimales imposées aux acteurs ou un modèle commun d'Espace Amis d'Enfants. Chaque structure installe ses Espaces à sa convenance et selon ses moyens. Ceci va en parfaite contradiction avec les normes internationales qui définissent clairement les directives en matière d'Espaces Amis d'Enfants. Ce qui est pis, est qu'il y a des terrains ou lieux publics sans aucune installation appelés

Espaces Amis d'Enfants. Cela pose un problème réel de standardisation ou de définition des normes minimales pour les Espaces Amis d'Enfants dans cette région du Cameroun. En effet, les normes internationales recommandent que les Espaces Amis d'Enfants soient construits et clôturés ou logés dans des bâtiments communautaires existants mais sécurisés avec une clôture. Les activités dans les Espaces ouverts ne sont pas du tout recommandées notamment dans les situations de conflits armés.

5.3. Résultats de la population enquêtée

La population enquêtée est composée des enfants, des parents et du personnel des Organisations Humanitaires encadreurs des Espaces Amis d'Enfants.

5.3.1. Les enfants

5.3.1.1. Age

Les informations relatives à l'âge des enfants sont rapportées dans le tableau 4. Des enfants questionnés au niveau des Espaces Amis d'Enfants, 35,81% sont âgés de 14 à 17 ans. Ils sont suivis par des enfants de 11 à 13 ans qui représentent 27,05%. Les enfants de 08 à 10 ans représentent 22,01% des enfants enquêtés et les 5 à 7 ans représentent 15,12%.

A partir de ces chiffres, il apparaît clairement que les Espaces Amis d'Enfants sont plus fréquentés par les enfants d'âges plus avancés que par ceux à bas-âges. Cette situation est très bien appréciée quand on sait que la crise Boko Haram dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun cible particulièrement les adolescents qui sont recrutés, enlevés ou kidnappés par les groupes armés qui les utilisent comme des combattants ou des kamikazes. Ce ciblage des adolescents, selon nos échanges avec le Groupe de Travail Protection de l'Enfant (GTPE) de le Région de l'Extrême-Nord serait une nouvelle approche de protection en vue de la prévention et de la réponse à l'extrémisme violent et à la culture de la paix axée sur les adolescents et jeunes des communautés affectées.

5.3.1.2. Sexe

Selon le tableau 5, 55,17% des enfants enquêtés sont de sexe masculin contre 44,83 % pour les filles. Cette différence entre les populations masculine et féminine pourrait signifier qu'il y a plus de facilités pour les garçons que pour les filles de fréquenter les Espaces Amis d'Enfants. Ce constat est en effet facilement observable dans toutes les communautés de l'Extrême-Nord avec des normes sociales souvent défavorables à la gente féminine et à la fille en particulier, qui la relèguent au second plan. Cette situation explique aussi la pratique du mariage d'enfants (mariage précoce) très répandu et socialement admis dans cette partie du pays. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), en 2013, 31,9 % des jeunes

filles de l'Extrême-Nord étaient mariées avant l'âge de 15 ans (contre 13,4 % à l'échelle nationale) et 67,7 % avant 18 ans (contre 38,4 %). Depuis 2014, ces deux tendances s'accentuent dans la région alors qu'elles reculent dans le reste du pays. Cette situation explique bien les raisons pour lesquelles les parents sont réticents d'envoyer leurs filles adolescentes fréquenter les Espaces Amis d'Enfants car elles pourraient y apprendre des compétences de vie courante défavorables aux décisions des parents de les donner en mariage trop jeunes.

5.3.1.3. Niveau d'instruction

En ce qui concerne le niveau d'instruction, les enquêtés répertoriés dans le tableau 5 ont révélé que les enfants n'ayant jamais fréquentée l'école représentent 45% du total des enquêtés. A la suite de ceux-ci, viennent ceux qui ont le niveau primaire avec un taux de 52%. Ceux du secondaire ne représentent que 23,34% de la population totale.

Les cibles naturelles des Espaces Amis d'Enfants sont les enfants de 5 à 17 ans qui correspondent à la tranche d'âge scolaire. On devrait donc s'attendre à avoir beaucoup plus d'enfants scolarisés, ce qui n'est pas le cas. Ceci s'explique par le fait que la quasi-totalité des populations déplacées internes et même des réfugiés viennent des zones rurales frontalières des trois pays à savoir le Cameroun, le Nigeria et le Tchad. Dans ces différentes localités reculées, la scolarisation des enfants n'est pas une priorité pour les parents qui sont des agriculteurs de génération en génération qu'ils imposent eux-mêmes à leurs enfants. Mieux, il n'y a pas assez d'écoles dans ces localités frontalières et les enfants doivent parcourir de longues distances avant de se rendre à l'école, ce qui décourage parents et les renforcent dans leur position. Le peu d'enfants qui vont à l'école cumulent école et travaux champêtres. Etant en déplacement et privés de leurs terres, les parents n'ont d'autres alternatives que d'envoyer les enfants dans les espaces amis d'Enfants où les activités sont gratuites contrairement à l'école ou il faut payer les frais de scolarité, les fournitures scolaires et les uniformes. Les Espaces Amis d'Enfants constituent donc, pour beaucoup d'enfants, leur premier contact avec la craie, le crayon, le bic et le papier et certainement le cadre où ils viennent acquérir l'envie d'aller à l'école. C'est ainsi que beaucoup d'entre eux sont inscrits à l'école au début de chaque année scolaire avec l'appui et l'accompagnement des organisations humanitaires.

5.3.1.4. Type d'Espaces fréquentés

Selon le tableau 7, la grande majorité des enfants fréquentent des Espaces Amis d'Enfants construits (44,56%) et ceux abrités par des bâtiments publics (26,23%). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que lorsque les Espaces sont construits, ils attirent les enfants et mettent

en confiance les parents à laisser leurs enfants les fréquenter. La raison pourrait être la sécurité qu'offre ces cadres officiels dans une région ou les attentats kamikazes et attaques de Boko Haram peuvent subvenir à tout moment. Donc la sécurité offerte par les Espaces Amis d'Enfants est très capitale. Cela pourrait aussi témoigner du sérieux de travail qui s'y fait et qui rassure les parents que leurs enfants pourront y acquérir des compétences utiles à leur santé mentale et pour leur vie future.

5.3.1.5 : Sécurité des enfants dans les Espaces Amis d'Enfants

Le tableau 8 montre que 59% des enfants enquêtes dans les Espaces construits et 81% des enfants vus dans les Espaces se trouvant dans des bâtiments publics se sentent en sécurité dans ces Espaces contre 80% de ceux rencontrés dans les espaces ouverts qui déclarent ne pas se sentir en sécurité. Ce résultat confirme l'analyse ci-dessus faite du tableau 7. Les enfants et les parents redoutent donc des attaques de Boko Haram dans les Espaces non sécurisés. La sécurité des enfants apparaît donc comme un élément primordial dans les services psychosociaux offerts aux enfants affectés par la crise dans les zones de couverture de l'enquête.

5.3.1.6 : Appréciation des jeux des Espaces Amis d'Enfants

72,15% des enfants enquêtés estiment que les jeux offerts ne sont pas adaptés à tous les âges et 52,79% jugent insuffisante leur quantité à travers le tableau 9. Cela pose un problème sérieux de quantité et de qualité des jeux souvent offerts dans les Espaces Amis d'Enfants. Visiblement, les organisations humanitaires dans cette région du Cameroun ne tiennent pas grand compte de ce paramètre. Souvent les kits récréatifs viennent de l'Europe et les jeux ne sont pas toujours connus ou maitrisés de ces enfants pour la plupart venus de zones rurales. Il est donc important de penser à des jeux locaux maitrisés par les enfants de cette région. Les associer à l'identification des jeux à acquérir pour les Espaces sera d'une très grande utilité et permettra de résoudre ce problème. Les normes relatives à la quantité de jeux par enfant ne sont certainement pas observés et c'est ce qu'ont déploré les enfants enquêtés.

5.3.2. Les parents

5.3.2.1. L'âge et le sexe des parents

Le tableau 10 révèle que l'enquête a touché plus de parents de sexe féminin (89,84%) que masculin. En ce qui concerne, l'âge, 77,39 % des enquêtés sont âgés de 20 à 49 ans.

Ces deux chiffres montrent que les femmes sont plus disposées à s'adonner aux enquêtes que les hommes qui sont plus craintifs et réservés vis-à-vis des étrangers. Ceci est dû aux

arrestations massives opérés dans cette région dans la lutte contre Boko Haram. Par ailleurs, ce sont les femmes qui s'occupent des enfants et sont plus disposés à parler de ce qui les concerne. La tranche d'âge relativement moyenne de ces femmes témoignent du mariage précoce pratiqué dans cette région et qui a été relevé plus loin.

5.3.2.2. Niveaux d'instruction des parents

Selon le tableau 11, la plupart des parents sont analphabètes (55,46%) suivis de ceux qui ont un niveau primaire (32,04%). Ceci confirme la situation éducationnelle dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun où le taux de scolarisation très faible est de 41% en 1987. Comme la plupart des parents ont un âge moyen de 30 ans, cela traduit bien la situation que révèle aujourd'hui ce tableau. Mieux, les femme,s majoritaires dans cette étude, sont les plus touchées par la déscolarisation car elles se marient très jeunes pour s'occuper de leurs maris et enfants.

5.3.2.3. Situation matrimoniale des parents

Une lecture du tableau 12 montre que la moitié des parents enquêtés sont mariés (51,56%). Mais, ce qui pourrait attirer l'attention est le taux non négligeable de veufs/veuves touchés par cette étude (32,03%), Ceci est sans nulle doute un des effets des attaques de Boko haram. En effet, à l'occasion de ses multiples assauts ou encore dans les affrontements entre l'armée régulière et les éléments de la secte islamique Boko haram, beaucoup de personnes sont tuées faisant ainsi beaucoup de veufs et veuves et donc des orphelins et autres enfants vulnérables.

5.3.2.4. Nombre d'enfants par parent fréquentant les Espaces Amis d'Enfants.

Le tableau 13 montre que 63,28% des parents interviewés ont entre 1 et 3 enfants qui fréquentent des Espaces Amis d'Enfants contre et 33,60% d'entre eux qui en ont entre 4 et 6. Ceci confirme le jeune-âge des parents majoritairement des femmes car dans cette région, la moyenne d'enfants par femme varie entre 5 et 6. On peut donc déduire que ce sont les jeunes femmes qui envoient souvent leurs enfants dans les Espaces Amis d'Enfants.

5.3.2.5. Implication des communautés dans le choix des sites et dans la mise en œuvre des activités et leur satisfaction.

A la lecture du tableau 14, on se rend compte les communautés ne sont souvent pas associées au choix des sites devant abriter les Espaces Amis d'Enfants. Ceci conforme les informations reçues auprès des autorités locales qui sont les seules que consultent souvent les ONGs afin que ces dernières leur offrent des places publiques pour abriter les Espaces Amis d'Enfants,

Mais l'idéal aurait été que les communautés elles-mêmes, y compris les enfants, soient associés à ce choix pour une meilleure participation aux activités.

Par contre, le fait de recruter des animateurs communautaires impliquées dans la mise en œuvre des activités des Espaces Amis d'Enfants est reconnu par 100% des personnes enquêtées qui l'approuvent très positivement. Ceci est donc une bonne pratique à promouvoir. Mais le fait de recourir aux animateurs endogènes n'est-il pas pour lever la contrainte de barrière linguistique que les organisations humanitaires rencontrent sur le terrain ?

Le même tableau renseigne que 86,76% des parents enquêtés reconnaissent que les Espaces Amis d'Enfants ont des effets positifs sur leurs enfants et 100% souhaitent même la création d'autres Espaces Amis d'Enfants dans leurs communautés. Ceci confirme que l'approche Espace Ami d'Enfant est très réparateur des effets psychosociaux des crises humanitaires sur les enfants. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est recommandé d'y recourir pour toucher le maximum d'enfants affectés par les crises humanitaires.

5.3.3. Acteurs humanitaires

5.3.3.1. Identification des acteurs humanitaires par sexe, âge et niveau intellectuel

L'analyse du tableau 15 montre que plus 60% des Humanitaires enquêtés travaillant dans les Espaces Amis d'Enfants sont des hommes contre 40% de femmes. Ceci n'est pas un choix délibéré des ONGs parce que le faible taux de scolarisation des filles dans cette partie du pays a encore agi à ce niveau.

Le tableau 16 permet de dire que 72% de ces personnes sont relativement jeunes car âgées de 20 à 39 ans. Ce qui veut dire que ce sont les jeunes qui remplissent les critères requis pour travailler dans les Espaces Amis d'Enfants. Un de ces critères est le niveau intellectuel. En effet, à partir du tableau 17, on se rend compte que 65,62% ont le niveau secondaire et certains ont le niveau primaire (34,38%), aucun d'entre eux n'a le Baccalauréat. Comme le niveau minimum requis pour travailler dans les Espaces Amis d'Enfant est le BEPC ou tout au moins le niveau secondaire, il est difficile de trouver parmi ces populations rurales beaucoup de gens, notamment des femmes, avec ce profil. Le petit nombre des femmes parmi ces agents communautaires confirme une fois encore les effets néfastes du faible taux de scolarisation dans cette partie du Cameroun.

5.3.3.2. Ratio Encadreur/Nombre d'enfants suivis

Selon le tableau 18, 62,51% des agents encadrent chacun plus de 75 enfants et 28,12%, 60 à 74 enfants. Aucun encadreur n'encadre mois de 45 ans. Ceci est une folle réalité car il est inconcevable qu'un seul agent puisse s'occuper efficacement d'un nombre aussi élevé pour un

soutien psychosocial conforme aux normes. Cette pratique est à l'antipode de toutes les directives connues en matière d'Espaces Amis d'Enfants ou de soutien psychosocial de groupe aux enfants vulnérables affectés par les crises humanitaires. Ce choix des structures d'intervention s'explique-t-il par manque de ressources financières pour recruter plus d'agents ou par méconnaissance des normes en la matière ? Dans un cas comme dans l'autre, on ne saurait faire efficacement tout le paquet minimum d'activités dans un Espace Ami d'Enfants avec autant d'enfants.

5.3.3.3. Existence d'ouvrages WASH dans les Espaces Amis d'Enfants

Le tableau 19 montre que 70,31% des Espaces Amis d'Enfants ne disposent pas de latrines séparées filles/garçons contre 75% qui disposent de postes d'eau de lavage de mains et de boisson. Ceci montre que les encadreurs privilégient l'eau de boisson pour les enfants, ce qui est une bonne chose. Mais l'inexistence de latrines exposent les enfants à toutes sortes d'abus et de violences si ces derniers doivent se rendre en brousse pour faire leurs besoins. Les filles pourraient être aussi abusées par d'autres enfants des Espaces Amis d'Enfants car les encadreurs ne peuvent pas faire attention aux mouvements de tous les enfants surtout en brousse.

5.3.3.4. Renforcement des capacités techniques des encadreurs

100% des encadreurs ont été formés sur l'encadrement des enfants dans les Espaces Amis d'Enfants, 78% sur le soutien psychosocial et 70% sur les droits des enfants. Cependant, très peu de ces encadreurs ont été formés sur la prise en charge des enfants à besoins spécifiques, les violences basées sur le genre et personne n'est formé sur les autres formes de violences sur les enfants. Ceci ne permet pas aux encadreurs de répondre à tous les besoins de protection des enfants qui fréquentent les Espaces Amis d'Enfants. Ceci enlève aux EAE leur caractère de centre polyvalent. En effet, les EAE doivent être des endroits où les enfants victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés peuvent trouver un environnement sécurisé, et où des programmes intégrés offrent jeu, activités récréatives et éducatives, soins de santé et soutien psychosocial ainsi que des informations sur les services et l'aide disponibles.

CONCLUSION

VI. CONCLUSION

L'étude sur l'« ***Harmonisation des interventions dans les espaces amis d'enfants pour la prise en charge psychosociale des enfants affectes par la crise humanitaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun*** » constitue une première dans cette partie de l'Extrême-Nord du Cameroun qui a connu plusieurs crises humanitaires liées aux inondations, au Choléra et depuis 2013, la crise Boko Haram qui ont toutes des effets psychosociaux néfastes sur les enfants. L'idée d'harmonisation des interventions dans les Espaces Amis d'Enfants a toujours été évoquée par les différents acteurs sans qu'une solution n'y soit trouvée à ce jour. Mais le problème est qu'il n'y a pas eu un diagnostic des Espaces Amis d'Enfants installés par les différents acteurs sur le terrain. Aucune structure ne s'est jamais engagée à faire ce travail qui pourrait renseigner les acteurs sur les manquements observés sur le terrain.

En effet, la présente étude met en évidence quelques failles dans le soutien psychosocial apporté aux enfants dans les Espaces Amis d'Enfants dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Primo, cette étude a montré que les Espaces Amis d'Enfants dans cette région du pays sont de différentes formes. Il y en a qui sont construites, d'autres dans des bâtiments publics et encore d'autres qui n'existent presque pas physiquement car ce sont des places publiques sans aucune installation particulière qui sont appelées des Espaces Amis d'Enfants. Ce résultat confirme la première hypothèse selon laquelle il y a plusieurs types d'Espaces Amis d'Enfants.

Secundo, l'étude a permis de découvrir que certains éléments importants manquent pour une bonne fonctionnalité d'un Espace Amis d'Enfants. Il s'agit de la sécurisation du périmètre, l'aspect attrayant des espaces, l'approche participative dans leur installation, l'intégration d'autres services pour apporter des solutions variées aux besoins spécifiques des enfants. Ces éléments sont recommandés par les normes internationales minimales pour le fonctionnement d'un Espace Ami d'Enfants. Cela confirme donc la deuxième hypothèse relative au non-respect de tous les standards internationaux requis en matière de protection des enfants en situation d'urgence.

Tertio, il faut noter que des efforts sont quand même fournis par les structures pour la fourniture des services psychosociaux aux enfants affectés par la crise du Bassin du Lac Tchad. La preuve est que la plupart des parents reconnaissent les effets du travail dans les Espaces Amis d'Enfants sur leurs enfants et souhaitent même leur extension a d'autres

localités. Il y a donc une base louable de travail qui est fait sur le terrain et qui a juste besoin d'une réorientation et harmonisation pour des résultats meilleurs au profit des enfants. L'harmonisation ne sera donc pas très difficile à opérer sur le terrain car l'essentiel infrastructurel existe et il faudra les renforcer par les éléments manquants et un renforcement des capacités techniques des acteurs. Ceci cadre bien avec la troisième hypothèse qui stipule que les réformes dans les soutiens psychosociaux en matière de protection des enfants sont possibles pour améliorer la qualité de prise en charge des enfants affectés par la crise du Bassin du Lac Tchad dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Avec ces résultats, ce travail sonne le glas de pratiques disparates des acteurs dans un domaine pourtant encadré par des directives internationales qui, visiblement sont méconnues ou foulées au pied par les acteurs humanitaires de cette région. Ce document propose en annexe un draft de directives qui pourraient déjà servir de base de réflexion pour une réforme des pratiques professionnelles dans cette région de l'Extrême-Nord du Cameroun mais pourrait aussi servir dans d'autres régions du pays enclines à d'autres crises humanitaires comme la région de l'Est avec la crise centrafricaine (afflux de réfugiés centrafricains à l'Est du Cameroun) et la crise anglophone dans le Sud-Ouest et le Nord-ouest du pays.

Toutefois, il est important de continuer le débat sur la question financière car une chose est de disposer de directives et d'y adhérer mais une autre chose, la plus importante, est de disposer des moyens pour sa mise en œuvre.

La limite de ce travail est liée au fait qu'il n'a pas abordé les questions relatives aux coûts de la mise en œuvre de la reforme car les changements à apporter dans le travail auront des incidences financières pour les organisations humanitaires. Les utilisateurs de ce rapport pourront se pencher sur ce côté de son opérationnalisation qui ne pourra pas dépasser les capacités de ces structures.

Au terme de ce document, les suggestions suivantes sont faites :

- **A l'endroit du Groupe de Travail Protection de l'Enfant**
- Développer et valider avec les différents acteurs de protection de l'enfant des directives communes pour les Espaces Amis d'Enfants dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun ;
- Former les acteurs sur les nouvelles directives ;
- Faire le suivi et la supervision de la mise en œuvre des directives ;

- Evaluer la mise en œuvre des directives.

➢ **A l'endroit des ONGs Humanitaires**

- Mobiliser des ressources additionnelles pour le respect des Normes Internationales en matière des Espaces Amis d'Enfants ;
- Former le personnel de terrain intervenant dans les Espaces Amis d'Enfants sur d'autres thématiques de protection de l'enfant ;
- Mieux impliquer les communautés et les enfants dans le choix des sites et le choix des jeux et activités dans les Espaces Amis d'Enfants.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

VII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GABAC, (2016) : Le financement du terrorisme en Afrique Centrale

Global Protection Cluster Child Protection (2016) : Manuel de Coordination de la Protection de l'Enfant en Situation d'Urgence

Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2012) : Standards minimums pour la **protection de l'enfance** dans l'intervention humanitaire

Hugo Slim et Andrew Bonwick (2005): *Protection: An ALNAP Guide for Humanitarian Agencies*, Overseas Development Institute

Inter-agency Network on Education in Emergencies (INEE) (2004): INEE Minimum Standards for Education in Emergencies, Chronic Crises and Early Reconstruction

International Crisis Group, Rapport n° 263 (2018) : Extrême-Nord, une nouvelle étape dans la lutte contre Boko Haram

International Crisis Group (2016): Cameroun: faire face à Boko Haram

Jason Warner, Hilary Matfess (2017): Exploding stereotypes : Unexpected Operational and Demographic Characteristics of Boko Haram's Suicide Bombers

Joan Tilouine, *Le Monde* (2018) : Au Cameroun, la montagne des persécutés de Boko Haram

Keeping Children Safe (2011), « Comment Mettre en Œuvre la Norme » Outil 1 et outil

Kostelney, Kathleen. (2008): Starting Up Child Centered Spaces in Emergencies: A Field Manual. Christian Children's Fund

Le Projet Sphère (2011) : Charte Humanitaire et Normes minimales pour les interventions lors de catastrophes

MINEPIA (2016) : Rapport de l'évaluation des répercussions de l'insécurité liée aux exactions de la secte terroriste BokoHaram sur le sous-secteur élevage et pêche,

OIM (2018) : Rapport sur les Déplacements, Round 14 | 13 –26 Juin 2018

UNFPA (2018) : Rapport d'enquête : jeunesse et extrémisme violent dans l'Extrême-Nord du Cameroun

UNHCR Global Protection Cluster Working Group (2007): *Handbook for the Protection of Internally Displaced Persons* (Provisional Release)

UNICEF: Minimum Standards for Child Friendly Spaces and Children's Centres

UNICEF : Guide Pratique pour la Mise en Place d'Espaces Amies de Enfants »

UNICEF (2010) : **Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire**

World Vision (2012) : Normes minimales d'intégration de la protection

ANNEXES

VIII. ANNEXES

8.1. Questionnaires de collecte des données

Questionnaire à l'endroit des enfants

Date : …… Localité : …… Département : …… Heure de début : ……

Ce questionnaire est élaboré dans le cadre d'un mémoire de fin de formation sur le Management de l'Action Humanitaire à l'Université 2iE de Ouagadougou.

L'objectif de cette recherche entre dans le cadre de la protection des enfants en situation d'urgence notamment le soutien psychosocial de groupe offert aux enfants

Les données recueillies seront confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins de recherches.

1- Lieu de résidence :
2- Arrondissement :
3- Village /quartier de ville :
4- Profession :
5- Ethnie :
6- Age :
7- Sexe : M / / F / /
8-

9 - Quel est ton niveau d'instruction ?

a- Primaire : / / b-Secondaire : / / c-Supérieur : / / d-Aucun : / /

10- De quelle localité es-tu originaire ?

11- Depuis combien de temps fréquentes-tu cet espace ? 6 mois / / 6-12 mois / / plus de 12 mois / /

13 - Comment as-tu connu cet espace ?

14 - Qui t'a inscrit à cet espace ? Père / / Mère / / Autre / /

15 - Te sens-tu en sécurité dans cet espace ? Oui / / Non / /

16 - Quelles sont les activités que vous menez ici ?

17- Y-a-t-il de jeux adaptés a tous les âges ? Oui / / Non / /

18- Y-a-t-il assez de jeux pour toutes les tranches d'âges ? Oui / / Non / /

19- As-tu autres choses à nous dire ? Oui / / Non / /

Si oui quoi ? ……..

Merci beaucoup de votre précieuse participation à ce travail.

Heure de fin :

Nom et Prénoms de l'enquêteur

Questionnaire à l'endroit des parents

Date :…….. Localité :…… Département :…… Heure de début :…….

Ce questionnaire est élaboré dans le cadre d'un mémoire de fin de formation sur le Management de l'Action Humanitaire à l'Université 2iE de Ouagadougou.

L'objectif de cette recherche entre dans le cadre de la protection des enfants en situation d'urgence notamment le soutien psychosocial de groupe offert aux enfants

Les données recueillies seront confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins de recherches.

I- Identification

Lieu de résidence :

Arrondissement :

Village /quartier de ville :

Profession :

Ethnie :

1-Age : 2-Sexe : M / / F / /

II- Niveau d'instruction

3- Quel est votre niveau d'instruction ?

a- Primaire / / b-Secondaire / / c-Supérieur / / d-Aucun / /

III- Situation matrimoniale

4- Quel est votre situation matrimoniale

a- Marié(e) b-Célibataire c-Veuf (ve) d-Divorcé(é)

5- Combien d'enfant(s) avez-vous inscrit dans l'Espace Ami d'Enfants ?

a- Total:…… Garçon(s) Fille(s) b-Aucun

6- Combien sont scolarisés ?

a- Total : Garçon(s) Fille(s) b- Aucun

IV- Implication dans les activités de l'EAE

9- Connaissez-vous l'Espace Ami d'Enfant de cette localité ?

a- Oui / / b- Non / /

10. Si oui, avez-vous été impliqué ou d'autres membres de la communauté ont-ils été impliqués dans le choix du site ?

    Oui / / b- Non / /

11. En quoi a consisté votre implication ou celle d'autres membres de la communauté ?

    …….

    ……

12. La communauté a-t-elle été impliquée dans le choix du site ?
13. Y-a-t-il des membres de la communauté qui travaillent dans l'Espace Ami d'Enfants ?
14. Pensez-vous que les enfants sont en sécurité dans l'Espace Ami d'enfants ?

    Oui / / Non / /

15. Si Non pourquoi ?
16. Pensez-vous que que le travail dans les EAE a des effets positifs sur vos enfants ?

    Oui / / Non / /

17. Recommanderiez-vous l'ouverture d'un autre EAE dans cette localité ?

    Oui / / Non / /

18. Avez-vous des propositions a nous faire pour améliorer le travail avec les enfants dans cet espace ? Oui / / Non / /

    Si oui, Pourquoi ?……

    ……..

19. Avez-vous quelque chose à compléter ? Oui / / Non / /

    Si oui, allez-y : …….

……

…….....

Merci beaucoup de votre précieuse participation à ce travail.

Heure de fin :

Nom et Prénoms de l'enquêteur

Questionnaire à l'endroit des encadreurs (Humanitaires)

Date : ……. Localité : …… Département : …… Heure de début : …….

Ce questionnaire est élaboré dans le cadre d'un mémoire de fin de formation sur le Management de l'Action Humanitaire à l'Université 2iE de Ouagadougou.

L'objectif de cette recherche entre dans le cadre de la protection des enfants en situation d'urgence notamment le soutien psychosocial de groupe offert aux enfants

Les données recueillies seront confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins de recherches.

V- Identification

Lieu de résidence :

Arrondissement :

Village /quartier de ville :

Profession :

Ethnie :

1-Age :

2-Sexe : M / / F / /

VI- Niveau d'instruction

3- Quel est votre niveau d'instruction ?

a- Primaire ☐ b-Secondaire ☐ c-Supérieur ☐ d-Aucun ☐

VII- Situation matrimoniale

4- Quel est votre situation matrimoniale

b- Marié(e) / / b-Célibataire / / c-Veuf (ve) / / d-Divorcé(é) / /

5- Quelles sont les activités que vous menez avec les enfants ?

……

……

……

6- En dehors des activités de protection, quelles sont les autres activités que vous menez avec les enfants qui touchent les autres secteurs ?

……

……

……

7- Quel est l'effectif d'enfants que vous encadrez ?

20-29/ / 30-39 / / 40-49 / / 50 et plus / /

8- Quelles sont les installations WASH qui existe dans votre EAE ?

Eau de boisson / / Eau de lavage des mains / / Urinoirs séparés Garçons/filles / /

Latrines séparées Garçons/Filles / /

9- Quelles sont les thèmes de formation que vous avez suivis pour mieux faire votre travail d'encadreur d'EAE ?

……

……

……

……

Merci beaucoup de votre précieuse participation à ce travail.

Heure de fin :

Nom et Prénoms de l'enquêteur

8.2. Directives pour la mise en place des Espaces Amis d'Enfants dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun

Directives pour la mise en place des Espaces Amis d'Enfants dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun

Document à l'usage des acteurs de protection de l'enfance

Septembre 2018

Introduction

Depuis 2014, le Cameroun est affecté par les effets du mouvement insurgé de la secte terroriste Boko Haram. L'augmentation de leurs attaques et incursions de Boko Harm au Cameroun notamment le long des frontières entre le Nigeria et le Cameroun, a créé des déplacements de populations des villages frontaliers sujets à de conflit et de violence. A l'Extrême-Nord, les départements du Logone et Chari, du Mayo Tsanaga et du Mayo Sava sont les plus touchés par les incidents sécuritaires. En 2016, le conflit et la violence suscités par les activités de Boko Haram dans les pays du Bassin du Lac Tchad ont continué à déstabiliser l'Extrême Nord du Cameroun, avec une forte insécurité qui a provoqué des nouveaux déplacements de populations tout au long de l'année. La situation a été caractérisée par des multiples attentats souvent commis par des femmes et des enfants contre les populations civiles, des enlèvements et meurtres d'enfants et de femmes ainsi que la destruction et le vol de biens des familles et des communautés a savoir, hôpitaux, écoles, centres d'état civil, etc. Les enfants représentent plus de 65% des populations déplacées.

Le déplacement massif des populations a provoqué chez les enfants déplacés, détresse psychosociale et ruptures familiales. Les enfants déplacés internes et réfugiés sont exposés à des risques multiples entre autre exploitation, enlèvement, recrutement par les groupes armés, mariage forcés, violences sexuelles, difficultés d'accès aux services sociaux (santé et éducation). La protection des enfants dans un tel contexte devient une priorité incontestable et est composée de plusieurs dimensions dont le soutien psychosocial à travers des activités bien déterminées qui peuvent se dérouler dans des cadres bien déterminés appelés Espaces Amis des Enfants

En effet, les Espaces Amis des Enfants (EAE) sont établis dans les contextes d'urgence pour proposer une première réponse aux besoins psychosociaux des enfants.

Les présentes directives ont été conçues à l'effet d'harmoniser les interventions des acteurs de protection de l'enfant dans ce cadre communautaire de travail avec les enfants.

1. Définition des Espaces Amis des Enfants

Les Espaces Amis des Enfants (EAE) sont établis dans les contextes d'urgence pour proposer une première réponse aux besoins psychosociaux des enfants. Ces lignes ont été en effet conçus afin d'inscrire les EAS dans une stratégie plus large de protection communautaire.

Les Espaces amis des enfants constituent une approche programmatique des droits de l'enfant centrée sur le bien-être de l'enfant dans une situation d'urgence. Largement utilisés depuis 1999, les EAE protègent les enfants en leur offrant un espace sécurisé et des activités surveillées, en sensibilisant aux risques encourus par les enfants et en mobilisant les communautés pour lancer le processus de création d'un environnement protecteur.

Les EAE peuvent être définis comme des endroits conçus et gérés de manière participative, où les enfants victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés peuvent trouver un environnement sécurisé, et où des programmes intégrés offrent jeu, activités récréatives et éducatives, soins de santé et soutien psychosocial ainsi que des informations sur les services et l'aide disponibles.

Les EAE se réfèrent généralement à des programmes d'intervention à terme relativement court ou à moyen terme qui sont souvent mis en œuvre à partir de tentes et/ou de locaux temporaires (par ex. école, ombre d'un arbre ou bâtiment vide), Ils sont habituellement gérés par des ONG ou des autorités gouvernementales. L'UNICEF s'occupe de leur mise en place et de leur coordination ainsi que de la définition de normes minimales pour leur fonctionnement.

2. Objectifs des Espaces Amis des Enfants

Les objectifs des Espaces Amis des Enfants se présentent ainsi qu'il suit :

- ✓ Assurer la protection et la promotion du bien-être des enfants dans une environnent sécurisé et protecteur;
- ✓ Mobiliser les communautés autour de la protection des enfants, surtout les plus vulnérables ;
- ✓ Renforcer la résilience des enfants affectés par la crise et promouvoir leur développement, en leur offrant l'opportunité de participer à des activités récréatives, créatives et sportives structurées encadrés par des adultes formés

pour cela ;

- ✓ Contribuer à la prévention et réduire les risques de violations vers les enfants ;
- ✓ Identifier les enfants les plus vulnérables au sein de la communauté et assurer leur référencement vers les structures spécialisées de prise en charge ;

3. Les qualités qui assurent le succès des Espaces Amis des Enfants

Les recherches menées dans de nombreux EAE à travers le monde ont mis en lumière les nombreux bénéfices du concept. Les principales qualités des EAE incluent leur flexibilité, leur rapidité de mise en place, leur facilité d'expansion, leur coût minimal, leur facilité d'adaptation à différents contextes et leur utilité pour mobiliser les communautés. Comme l'illustre le cas de l'Ouganda (voir l'encadré ci-dessus), les EAE, bien que conçus au départ pour des enfants de 7 à 13 ans, peuvent être adaptés pour de plus jeunes enfants. Les EAE peuvent aussi accueillir des adolescents, souvent négligés dans une situation d'urgence. Un EAE bien conçu a la capacité potentielle de compléter les autres mécanismes nécessaires pour protéger les enfants dans des circonstances dangereuses.

Un avantage des EAE est de pouvoir remplir de nombreuses fonctions et apporter de nombreux bénéfices d'une manière non prescriptive, par la participation des parents et des enfants, offrant ainsi une grande flexibilité. Au lieu d'être présentés comme une formule ou une « solution prédéterminée », ils peuvent être introduits comme une « idée générale » qui peut être modelée et finalisée avec l'entière participation des différents acteurs. Les parents peuvent contribuer à déterminer quels programmes sont les plus importants et doivent être lancés ; les enfants peuvent choisir des jouets, prendre des décisions sur les couleurs et l'aménagement et décider quelles activités les intéressent. Les ONG locales peuvent aider en suggérant les sites qui favoriseront le meilleur accès aux programmes et aux services pour les enfants et la communauté. Pour toutes ces raisons, il n'y a pas deux EAE qui soient identiques ; dans l'idéal, ils évoluent naturellement par la collaboration étroite entre l'UNICEF, la communauté, les partenaires locaux et les autorités gouvernementales.

Les EAE ont contribué à sensibiliser sur la question des enfants en situation d'urgence et à attirer l'attention sur sa spécificité, une question que les activités de secours qui concernent l'alimentation le logement et autres nécessités urgentes ont souvent négligé.

Les EAE aident aussi à mobiliser la population autour des enfants et à l'autonomiser en renforçant les structures communautaires par la participation de tous les acteurs : l'enfant, sa famille, sa communauté.

Si un EAE est un espace neuf, les enfants peuvent y trouver un environnement qui leur offre sécurité et propreté même dans les conditions les moins favorables. De plus, dans un EAE, les besoins élémentaires des enfants peuvent être satisfaits par la fourniture d'eau potable, de toilettes propres et d'endroits pour se laver. Encore plus important, du moins dans ces périodes où ils sont le plus exposés à des risques de violence, d'exploitation et d'abus sexuels, les enfants sont grâce aux EAE mieux soignés et protégés.

4. Principes généraux des Espaces Amis d'Enfants

Cette partie du guide expose les principes les plus importants qui gouvernent la conception du projet, la mise en place et le fonctionnement des Espaces amis des enfants. La méthodologie qui permet de concrétiser effectivement ces principes est présentée dans la deuxième partie du guide par les Fiches pratiques. Il est recommandé d'intégrer ces principes généraux dans toutes les activités de conception de projet et de gestion des EAE qui se déroulent tout au long du cycle de programme.

- ***1er principe : Les EAE sont des espaces offrant sécurité et protection aux enfants***

Plongés dans des circonstances difficiles, les enfants ont besoin d'un soutien immédiat et d'un environnement sécurisé. Tous les acteurs impliqués (autorités gouvernementales, bailleurs de fonds, organisations internationales, ONG) doivent s'engager à ce que dans une situation d'urgence les enfants soient en sécurité et à l'abri du danger de manière permanente.

Les EAE sont un dispositif qui offre sécurité et soutien aux enfants et aux familles qui vivent une période de crise. Un environnement sécurisé a toujours été l'objet principal des EAE. La sécurité doit donc être un facteur intégral de la conception physique de cet espace et de son fonctionnement. Les EAE doivent figurer dès le départ dans le projet de conception d'un camp. Le personnel de terrain peut contribuer à la sécurisation en fournissant des informations et en les communiquant aux parents et aux enfants, ainsi

qu'en encourageant leur active participation à la mise en place d'un environnement sans danger pour les enfants.

- Les EAE offrent un dispositif de soutien rapide et efficace et une solution au problème de la sécurité des enfants dans une situation d'urgence ;
- Les EAE créent un environnement qui protège les enfants de la violence, de l'exploitation et des mauvais traitements ;
- Les EAE offrent une solide capacité de protection ;
- Les EAE permettent d'identifier les enfants les plus à risque.

- **2e principe : Les EAE offrent un environnement favorable et stimulant pour les enfants**

Il est important que les EAE offrent un environnement qui offre tout le soutien dont les enfants ont besoin : un tel environnement doit comporter trois éléments essentiels : i) un large éventail d'activités et de programmes adaptés, ii) un environnement physique favorable à ces activités et à ces programmes, iii) un personnel protecteur et sensibilisé aux besoins des enfants.

Dans une situation d'urgence, les enfants ont besoin de sentir que leur vie est organisée ; il est donc important que les EAE aient un programme bien structuré. Les enfants doivent avoir un choix d'activités et être libre de décider à quelle activité ils désirent participer.

Les caractéristiques physiques de l'espace sont aussi importantes pour pouvoir pratiquer un éventail d'activités diverses. Il est essentiel de disposer du matériel, des outils et des jeux et jouets appropriés. Si ce matériel est en quantité insuffisante, on risque de créer compétition, bagarres et frustration parmi les enfants.

La participation des enfants et de la communauté à la sélection des activités renforcera le soutien apporté par les EAE. Le personnel doit connaître et pratiquer les méthodes d'enseignement actives qui placent l'enfant au centre du processus éducatif. Les enfants doivent pouvoir se lier librement les uns aux autres et l'interaction sociale entre eux doit être encouragée au maximum.

Un environnement favorable et stimulant pour les enfants est un avantage car :

- Il offre un milieu thérapeutique aux enfants et aux familles en situation d'urgence ;

- Il favorise certaines aptitudes de la vie quotidienne ;
- Il atténue l'impact de la situation d'urgence en offrant et en encourageant des activités de jeu et des activités récréatives structurées ;
- Il renforce la résilience des enfants et aide à leur retour à une vie normale en restaurant le sens d'une vie ordonnée et en réintroduisant des habitudes par la mise en place de routines prévisibles ;
- Il incorpore une action de soutien psychosocial fourni par un personnel spécialisé qui réduit les répercussions psychologiques et sociales des situations d'urgence sur les enfants ;
- Il contribue de manière positive à la socialisation de l'enfant avec ses pairs.

- **3e principe : Les EAE font appel aux structures et aux capacités qui existent déjà dans une communauté**

Les programmes conçus et dirigés de l'extérieur apportent souvent une aide inadaptée et ont fréquemment une viabilité limitée (*Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial en situation d'urgence*). Les programmes de situation d'urgence réussis sont par contraste ceux qui utilisent et intègrent les capacités et les structures existantes offertes par les communautés locales, la société civile et les organisations officielles. Il s'agit de faire appel aux ressources et aux services existants, aux pratiques usuelles des familles et de s'en servir comme base.

Dans les situations de crise, pour faire face à des circonstances inédites, les communautés inventent des mécanismes de survie, comprendre ces mécanismes est essentiel pour mettre au point pour les EAE des activités et des services qui soient adaptés à la situation. Il est important de comprendre la manière dont les familles voient leurs moyens d'existence et les assurent dans les périodes de crise.

La conception des EAE exige de comprendre la manière dont les familles et les enfants vivent dans leur communauté. Comprendre la vie des enfants et des familles est essentiel pour concevoir des projets et des programmes centrés sur l'enfant. Où cela est possible, il est important de renforcer à la fois les capacités des autorités gouvernementales et celles de la société civile (*Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial en situation d'urgence*).

- **4e principe : La conception et la mise en œuvre des EAE reposent sur une**

approche pleinement participative

Pour avoir un sens, « la participation donne la parole aux différents sous-groupes d'enfants et permet de créer le sentiment d'être partie prenante qui contribue à la qualité, au caractère équitable et à la viabilité du programme. L'importance d'impliquer la communauté dès les premières étapes est bien documentée. « L'approche la plus efficace et la plus viable pour promouvoir le bien-être psychosocial et son rétablissement est de renforcer la capacité des familles et des communautés de s'épauler mutuellement.» Les avantages d'impliquer les familles et les enfants sont multiples :

- Les familles ont une connaissance approfondie de leur communauté. Elles pourront déterminer ce qui marchera et ce qui ne marchera pas ;
- La participation permettra d'éviter les difficultés et les malentendus qui peuvent surgir sur le long terme ;
- Une participation active autonomisera les membres de la communauté. Elle leur donnera une chance d'être partie prenante et le sentiment de maîtriser leur vie malgré des conditions précaires ;
- La contribution à la réalisation de l'initiative de chaque acteur, en fonction de ses capacités et en coopération avec d'autres partenaires, ouvre la perspective d'une meilleure viabilité du projet.

- **5e principe : Les EAE offrent ou soutiennent des programmes et des services intégrés**

Les activités et les programmes doivent être aussi intégrés que possible. Les trois secteurs les plus impliqués dans les EAE sont ceux de l'éducation, de la protection des enfants et de la santé (les EAE ne se limitent cependant pas à ces seuls secteurs et offrent des occasions de faire appel à d'autres secteurs, par exemple Eau et Assainissement). Les activités qui sont intégrées dans des dispositifs plus larges (par ex. mécanismes de soutien communautaires, système d'éducation officiel ou parallèle, services généraux de santé, services psychiatriques généraux, services sociaux, etc.) permettent en général de toucher un plus grand nombre de gens, sont souvent plus viables et moins générateurs de désapprobation sociale (*Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial en situation d'urgence).*

Suivant le contexte de la situation d'urgence, un de ces secteurs peut avoir déjà fortement développé des activités dans son domaine sectoriel propre. Dans d'autres

situations, la spécialisation des ONG qui sont actives sur le terrain peut déterminer les services et les activités prédominantes offertes par les EAE.

Fournir ou soutenir des services et des programmes intégrés signifie offrir :

- un ensemble intégré de services de base qui se renforcent mutuellement (services pour les mères et les bébés, activités récréatives, conseils aux parents), pour les enfants et leurs familles ;
- des services et activités de soutien globalement intégrés ;
- des services de base conçus suivant une approche fondée sur les droits humains afin de garantir les droits à la survie, au développement, à la participation et à la protection ;
- des systèmes et des mécanismes d'orientation qui assurent aux enfants un accès aux services de base nécessaires comme de l'eau potable, des aliments nutritifs, des installations sanitaires pour se laver, des latrines, des vaccins, des soins et des traitements pour le VIH/sida, etc. ; qui offrent également des informations sur les différents secteurs, des conseils sur l'hygiène, la nutrition et la santé et sur la façon d'accéder aux différents services offerts ;
- Des programmes intégrés qui répondent aux besoins en services et aux lacunes de ces services en renforçant les capacités locales.

- **6e principe : Les EAE sont des espaces inclusifs et non discriminatoires**

Un processus inclusif et des approches non discriminatoires garantissent que tous les enfants - quelques soient leur classe sociale, leur sexe, leurs capacités, la langue qu'ils parlent, leur appartenance ethnique, leur orientation sexuelle, leur religion ou leur nationalité – ont un accès égal aux EAE. « L'intérêt supérieur de l'enfant doit être la première considération… tenir compte de ce qui aura des conséquences pour l'enfant et éviter de lui faire du tort.

Cependant, dans de nombreux cas, les groupes les plus vulnérables, dont celui des enfants à risque, ne peuvent pas avoir accès aux services et aux programmes des EAE ; de nombreuses raisons l'expliquent :

- Les activités offertes par les EAE peuvent être incompatibles avec la manière de

vivre et le besoin d'assurer leurs moyens d'existence des groupes les plus touchés ;

- Les parents et les personnes qui s'occupent des enfants (souvent groupés sous le terme « encadreurs/tuteurs ») les amènent habituellement dans les EAE volontairement. Les familles les plus vulnérables peuvent parfois ne pas comprendre la valeur des EAE pour leurs enfants ;
- Les activités des EAE peuvent être inadaptées ou incompatibles avec les croyances de certains groupes de la communauté ;
- Les familles les plus touchées et les plus vulnérables sont moins susceptibles de participer aux activités de conception de projet et de gestion de la communauté ;
- L'égalité entre les sexes et le mélange de classes, de castes, de religions ne sont pas acceptés ;
- Les EAE ne sont pas toujours accessibles à tous et toutes (par ex. jeunes filles et femmes enceintes, enfants handicapés, etc.).

Un grand nombre de ces obstacles peut être surmonté en mettant sur pied dès le départ des processus participatifs inclusifs et non discriminatoires pour la conception et le fonctionnement des EAE.

Les processus participatifs inclusifs et non discriminatoires ne sont pas en nombre fini, ni réservés exclusivement aux bénéficiaires des programmes ; les EAE ont une portée qui va bien au-delà des groupes ciblés en impliquant la communauté et le personnel. Le genre et la portée des programmes de proximité qui sont mis en œuvre ont des effets considérables.

5. Défis des EAE

Les EAE peuvent être assez difficiles à lancer et à faire fonctionner, quelques-uns des principaux problèmes qui ont été notés aux cours des dix dernières années sont :

Absences d'effort multisectoriels/d'effort intégrés. De nombreux intervenants ne fournissent pas de soutien trans-sectoriel. Ceci peut être démontré par l'exemple des secours d'urgence en Turquie où la coordination entre les divers acteurs et les divers secteurs était absente. Ce type de problèmes est souvent exacerbé par le fait que différentes instances gouvernementales et différents ministères opèrent de manière non intégrée. Les efforts pour mettre au point et fournir des services intégrés se sont révélés

problématiques, ils demandent qu'on y apporte une attention particulière ; de plus, les professionnels formés dans des secteurs spécifiques ont souvent des difficultés à s'adapter à des programmes intégrés.

Durée temporaire du programme. Bien que les EAE soient des interventions transitoires et une contribution aux actions de secours à court et moyen termes, certaines organisations ont tendance à trop les prolonger dans un rôle inapproprié ou à ne considérer qu'incidemment les questions de transition et de viabilité.

Intervention inappropriée/ non pertinente. Les enfants en âge de fréquenter l'école primaire sont habituellement beaucoup mieux assistés que les enfants plus jeunes ou les adolescents, la participation des filles est pour sa part bien inférieure à celle des garçons. De plus, dans certains contextes, les EAE ne sont pas nécessaires et peuvent même être dangereux dans des circonstances où rassembler un groupe d'enfants peut faciliter leur recrutement ou présenter d'autres risques.

Efforts de coordination minimaux. Dans une opération humanitaire, les problèmes sont souvent exacerbés par le manque d'orientations et de coordination interoganisationnelle. Dans les cas de situations d'urgence très graves, il est prévisible que plusieurs ONG et autres organisations d'aide humanitaire se mobiliseront rapidement pour mettre en place des programmes et des services. Il est probable qu'il y aura une forte concurrence entre les intervenants et que la coordination des secours sera médiocre et difficile à établir. Dans le chaos d'une situation d'urgence, il n'est pas rare de constater que de nombreux efforts font double emploi, alors que certains besoins vitaux des enfants ne sont pas satisfaits, ni même identifiés.

Absence de participation significative. Des expériences antérieures ont montré qu'assurer une participation significative de la communauté à la conception, à l'aménagement et au fonctionnement des EAE est le point faible des efforts des opérateurs de ces espaces. On a souvent considéré, sous la pression de l'urgence de la situation et de la nécessité d'une intervention rapide, que la participation freine la mise en place des services et des programmes. La tendance générale est d'installer un EAE aussi rapidement que possible et de déterminer ensuite les besoins des enfants. Dans la première phase des interventions, les enfants et les adolescents ne sont pas toujours traités comme ils le devraient, en agents actifs qui peuvent participer à la définition de leurs besoins et formuler des solutions aux problèmes les plus pressants.

Veillez noter que la description ci-dessus des problèmes rencontrés par la mise en place des EAE est destinée à présenter les principaux obstacles. La deuxième partie du guide offre des conseils et des recommandations pour permettre de surmonter et/ou de prévenir ces difficultés.

6. Considération avant d'ouvrir un EAE

La mise en place de tels espaces devra prendre en compte les critères/considérations suivantes :

- ✓ **Evaluation des questions liées à la protection de l'enfant et à l'éducation** : l'équipe qui fera l'évaluation devra être multisectorielle (protection-éducation) car elle devra de recueillir les informations nécessaires à une décision sur la mise en place ou non d'un EAE ;
- ✓ **Analyse de l'impact et des risques** : Considérer l'impact de l'ouverture des EAE et respecter le principe « ne pas nuire » ;
- ✓ **Coordination** : Identifier non seulement les autres acteurs et organisations présents, mais aussi ce qui est planifié et financé, et coordonner la réponse pour éviter des chevauchements ;
- ✓ **Consultation :** consulter les bénéficiaires et les systèmes de protection de l'enfance à base communautaire déjà présents sur le terrain et faire des arrangements avec les autorités ;
- ✓ **Choisir le site** : Considérer l'espace physique, la sécurité, l'accès à l'eau, et l'assainissement et la taille de l'espace en prenant en compte les activités à y mener ;
- ✓ **Considérer les structures existantes avant de construire un nouvel espace** : Privilégier les structures étatiques sous-utilisées qui peuvent être mises à profit; Exemple: infrastructures de secteurs sociaux; maison de jeunes des mairies, etc. ;
- ✓ **Approches et objectifs** : Décider une approche spécifique à prendre en consensus avec les organisations présentes, planifier l'EAE, développer les règles d'opération, politique pour la protection de l'enfant (y compris le code de conduite) et préparer les kits ;

- ✓ **Recrutement du personnel** : Décider des montants de primes (en coordination avec structures déjà en place) ; Voir Chapitre 5 pour les détails sur le recrutement ;
- ✓ Options de retrait. Considérer et planifier les options de durabilité, et "hand over". Exemples: Transfer à une structure étatique de la protection de la mairie/préfecture/arrondissement, ou à une structure locale de protection de l'enfant ;
- ✓ **Système de référencement :** Il est important de connaitre les différentes options de référencement (protection de l'enfance, VBG) et des services disponibles pour les enfants et les familles ;
- ✓ **Suivi et évaluation des activités du projet** : Mettre en place des outils de gestion, de suivi et d'évaluation; un système de registre de présence et de fréquentation ; fiche de référencement et de suivi ; système de collecte de données et rapport hebdomadaire au sous cluster protection de l'enfance ;
- ✓ **Formation du personnel :** Le personnel des ONGs Internationales et/ou Nationales ainsi que les volontaires impliqués dans les activités des EAE doit être formé sur les concepts de base de la protection des enfants, les standards minimum de protection des enfants en situation d'urgence ainsi que sur la gestion des EAE.

7. Politiques pour la protection de l'enfant

Les Espaces Amis des Enfants (EAE) sont une partie importante de l'environnement protecteur de l'enfant dans les situations d'urgence ; ils doivent donc être en mesure de protéger les enfants et d'empêcher que ces derniers soient exposés à des dangers supplémentaires. En particulier, il est important de s'assurer que ces espaces soit libres de violences, abus, exploitation et négligence, et que les facilitateurs et moniteurs/monitrices utilisent des méthodes de discipline positives. Pour cela il est essentiel de développer et mettre en place une politique pour la protection de l'enfant, incluant un Code de Conduite et former tous les employés et volontaires travaillant dans les EAE. Des procédures et conseils précis aideront à garantir une action rapide face aux inquiétudes concernant la sécurité ou le bien-être d'un enfant. Ils permettent aussi à une organisation de respecter toute prescription juridique ou de pratique.

La politique et les procédures doivent articuler :

- ✓ Les réponses /actions à prendre face à un enfant qui dit avoir été victime, ou qu'un autre enfant a été victime de maltraitance et de tout autre type d'abus ;
- ✓ Les réponses /actions à prendre face lors des allégations contre un membre du personnel, un volontaire ou une autre jeune personne ;
- ✓ Les réponses /actions à prendre lorsqu'on soupçonne des violations au droits et bienêtre de l'enfant mais où aucune allégation spécifique n'a été faite ;
- ✓ Les coordonnées des services locaux chargés de la protection de l'enfant, s'ils existent ;
- ✓ Comment gérer les informations sur les personnes concernées, les enfants, et les familles ;
- ✓ Les définitions de la maltraitance et des abus ;
- ✓ Des informations sur la vulnérabilité particulière de certains groupes d'enfants, y compris les enfants handicapés et les communautés à risque ;
- ✓ Les règles de discipline, incluant l'interdiction d'utiliser des punitions corporelles ou physiques, qui doivent aussi être affichées dans les EAE ;

Les documents suivants peuvent être utilisés pour prouver que la politique de protection de l'enfant est en place

- ✓ Un exemplaire des procédures et principes directeurs écrits ;
- ✓ Un organigramme décrivant les étapes du processus de protection de l'enfant ;
- ✓ Le nom et les responsabilités des personnes au sein de l'agence, chargées spécifiquement de la protection de l'enfant ;
- ✓ Des exemples de formulaires pour enregistrer les détails des incidents relatifs à la protection de l'enfant ;
- ✓ Code de conduite signe par les employés et les bénévoles (qui doit inclure les règles de discipline).

Un processus consultatif et participatif devrait être convenu avec les enfants afin de créer des règles de conduite pour les enfants, et des sanctions en cas de violation des règles au sein des EAE.

8. Ressources humaines

8.1. Recrutement

Il est important d'établir et observer des règles et pratiques équitables en ce qui concerne le recrutement du personnel qui travaille dans les EAE à temps plein, à temps partiel ou sur base bénévole. Aussi, des précautions particulières pour la prévention des abus au sein des EAE doivent aussi être prises. Il est désormais reconnu que des individus prédisposés, sciemment ou non, aux violences envers les enfants, qu'elles soient d'ordre sexuel, physique ou psychologique, visent les organisations œuvrant avec des enfants. Les procédures de recrutement et de sélection ne peuvent fournir des garanties sûres ; cependant, des procédures rigoureuses insistant sur l'importance de la protection de l'enfant peuvent réduire le risque en dissuadant ces individus et en contribuant à détecter ceux qui présentent un risque potentiel pour les enfants. Il est également important d'apporter une attention particulière à ceux qui occupent position de pouvoir une et de confiance importantes dans les communautés qu'ils servent, comme par exemple les expatries.

Les informations fournies aux candidats devraient comprendre, autre que les informations spécifiques sur l'organisation :

- Politique et procédures pour la protection de l'enfant ;
- Cadre de dénonciation et d'identification des problèmes ;
- Code de conduite.

Il est important de faire en sorte que tous les membres du personnel suivent une période d'essai, ce qui permettra d'évaluer leur motivation / engagement et performance et de consulter les enfants dont ils s'occupent avant de procéder à leur engagement.

8.2. Qualifications et formations

Tous les acteurs intervenants dans les EAE doit recevoir un paquet de formations standards : thématiques de protection de l'enfance, droits de l'enfant, identification, et le référencement des enfants vulnérables, impact des conflits armés sur les enfants, encadrement et soutien psychosocial, et la manière d'accroître la sensibilisation de la communauté quant à la problématique de la protection de l'enfance. Les volontaires qui souhaitent travailler avec les enfants dans le cadre d'un EAE doivent avoir un profil travailleur social ou avoir déjà travaillé avec les enfants auparavant. Les volontaires travaillant dans les EAE recevront une formation de base sur les concepts de la

protection des enfants, l'individuation des enfants vulnérables, la gestion et les activités à effectuer au sein des EAE.

En plus d'une formation technique, et la capacité de gérer un EAE et son équipe, les superviseurs des EAE doivent pouvoir démontrer qu'ils ont une capacité de coordination, et qu'ils pourront collaborer avec d'autres acteurs et coordonner la planification des activités. Une bonne communication avec les autorités et les bénéficiaires est aussi essentielle. Les animateurs des EAE doivent avoir un profil social avec expérience dans l'animation socio-culturelle ; une capacité de coordination avec les différents acteurs des sites des personnes déplacées; et la capacité de mettre en place et faire fonctionner les mécanismes de référencement et contre référencement pour la prise en charge des enfants.

Les membres du personnel et les bénévoles des EAE doivent suivre une formation spécifique à leur fonction qui inclut aussi les thématiques de protection de l'enfance, droits de l'enfant, identification des enfants non-accompagnés et séparés, impact des conflits armés sur les enfants, encadrement et soutien psychosocial, et la manière d'accroître la sensibilisation de la communauté quant à la problématique de la protection de l'enfance.

8.3. Primes

Le personnel local/communautaire engagé dans les EAE bénéficiera d'une prime d'un montant maximum de 40,000 FCFA par mois, en fonction de leurs qualifications, expérience, tâches, rôle au niveau de la supervision du personnel et heures de travail par mois.

8.4. Equipes de travail

Il est important que chaque EAE ait un coordinateur/superviseur, responsable de la gestion du projet et du personnel. Le rôle de ce coordinateur/superviseur doit inclure le contrôle et l'évaluation des performances du personnel ; le développement et la mise en œuvre de programmes et activités pour enfants et l'évaluation et la garantie de la qualité des ceux-ci; l'identification et la mise en œuvre de formations à l'intention du personnel et des bénévoles et des besoins d'amélioration des aptitudes ; et les tâches administratives. Les enfants doivent être surveillés en tout temps afin de veiller à leur

développement, leur sécurité et leur bien-être, et aucun membre du personnel ne doit être laissé seul avec un enfant (il doit y avoir au moins deux adultes dans un EAE lorsqu'ils sont ouverts). Le ratio encadreur/enfants varie selon l'âge des enfants car les enfants d'âges différents ont besoin d'un degré de surveillance différent. Le ratio enfant/encadreur suggéré par groupe d'âge figure dans le tableau ci-dessous.

Tranches d'âges	**Ratio enfant/encadreur**
2-4 ans	Au moins deux facilitateur/animateur adultes pour 15 enfants
5-9 ans	Deux facilitateur/animateur adultes pour 20 enfants
10-12 ans	Deux facilitateur/animateur adultes pour 25 enfants
13-18 ans	Deux facilitateur/animateur adultes pour 30 enfants

Les membres du personnel occupant des fonctions de cuisine ou de nettoyage ne sont pas inclus dans la proportion membres du personnel/enfants pendant le temps où ils prennent ces fonctions en charge, de même que les bénévoles et les membres du personnel à temps partiel. Si la demande est forte et qu'il n'y a pas assez de personnel, il sera impératif d'établir des critères de participation, par exemple, donner la priorité aux enfants les plus vulnérables ou ceux dont les parents travaillent et qui autrement ne seraient pas supervisés.

9. **Eau, hygiène et assainissement**
   - Les latrines des EAE doivent être facilement accessibles aux et utilisable par les enfants, sécurisées et séparées pour filles, garçons et adultes. Une alternative est de faire en sorte que les garçons et filles utilisent les latrines à des moments différents ;
   - La conception des toilettes doit être faite en consultation avec les enfants. Standard de référence (pour les écoles): 1 toilette pour 30 filles et 1 toilette pour 60 garçons ;
   - L'hygiène fait partie intégrante des activités dans les EAE et ne doit pas seulement être considéré en terme de réponse mais aussi de prévention. L'hygiène et la bonne santé sont des composantes centrales du bien-être ;

- Les activités centrées autour de l'hygiène doivent être incorporées dans le cursus des activités. Des messages de promotion à l'hygiène relatifs à l'utilisation des infrastructures sanitaires pourront, par exemple, être développés avec les enfants et être peint sur les infrastructures. Les messages de promotion à l'hygiène devront être adaptés au genre et aux pratiques culturelles et si nécessaire des kits d'hygiène appropriés distribués aux enfants (par exemple des kits de dignité pour les jeunes adolescentes en accompagnement d'une session spécifique de promotion à l'hygiène) ;
- L'eau et le savon doivent être constamment à disposition. Des systèmes de lavage des mains adaptés aux différents groupes d'âge doivent être mis en place à proximité des toilettes ;
- Il faut prendre en considération les questions de disposition d'eau potable dans ces espaces et éviter que l'EAE ne devienne un centre de distribution en eau. La confusion peut parfois s'installer sur la raison d'être de ces espaces ;
- L'apport de nourriture (snacks et autre) peut être problématique. Il est important de prendre une décision consensuelle avec les autres partenaires de mise en œuvre des EAE en pesant les bénéfices et problématiques de ces aspects en consultation avec la communauté ;
- Les EAE doivent être nettoyés chaque jour et ne présenter aucun risque pour les enfants ;
- Tous les points d'eau et toutes les installations pour le lavage des mains disposent d'un système d'écoulement adéquat, afin d'éviter la formation de boue ;
- Une trousse de premier secours doit être disponible in situ et le personnel formé aux premiers soins ;
- Au cas d'accident plus grave ou d'un problème médical touchant les enfants ou la communauté, un référencement rapide et efficace doit pouvoir être fait par tous (adultes et jeunes). Une cartographie des risque et ressources aide à cette fin.

10. Administration

10.1. Enregistrement

Tous les enfants qui participent aux activités dans les EAE doivent être enregistrés. Ceci permet non seulement de suivre le nombre d'enfants qui accèdent aux activités des EAE, d'avoir les contacts des parents, mais aussi, surtout pour le staff des EAE, d'identifier les cas de vulnérabilité, incluant les enfants séparés ou non accompagnés, et assurer, si nécessaire, le référencement vers les structures communautaires et les structures spécialisées, ou séances d'écoute individuelle.

L'enregistrement est aussi une opportunité pour faire un filtrage selon la tranche d'âge et le niveau scolaire afin de permettre le référencement à l'école. En aucun cas les EAE ne doivent devenir un substitut à l'école. Au cas où les écoles ne fonctionnent pas, le référencement des enfants dans des EAE vers les Espaces Temporaires d'Apprentissage et de Protection des enfants (ETAPE) doit avoir lieu, jusqu'à ce que les écoles reprennent leurs activités. Les ETAPE et EAE ne doivent pas mener des activités pour les enfants de la même tranche d'âge pendant les mêmes horaires.

10.2. Registre de présence

Il est impératif de mettre en place et maintenir un système de registre de présence des enfants dans les EAE, afin de suivre la présence et la participation des enfants aux activités, la fréquence de participation, et s'assurer que tous les enfants présents ont été enregistrés au préalable.

10.3. Rapport journalier

L'EAE doit tenir un rapport journalier où est noté le nom de chaque membre du personnel présent pour chaque tranche d'activité (y compris les bénévoles) indiquant les heures d'arrivée et de départ, et les principales activités effectuées selon les tranches d'âge, difficultés rencontrées lors de la mise en place des activités.

11. Programme

Le programme des Espaces Amis des Enfants répond au besoin de rétablir structure, normalité et sécurité, et de renforcer la résilience dans la vie des enfants, et de renforcer leur résilience. Les enfants ont une grande capacité de résilience, à rebondir de l'adversité pour retourner à un niveau de fonctionnement normal, même dans l'environnement souvent imprévisible et changeant des situations d'urgence. Les enfants

soient différents, les enfants résilients partagent certaines caractéristiques communes, parmi lesquelles :

- Un fort attachement aux adultes et/ou aux camarades attentionnés ;
- La capacité de rechercher des modèles encourageants et à l'esprit positif ;
- Une facilité d'interaction avec les adultes et les pairs ;
- Un niveau d'indépendance et une aptitude à demander de l'aide si nécessaire ;
- Un engagement régulier aux jeux d'action ;
- La capacité de s'adapter au changement ;
- Une tendance à réfléchir avant d'agir ;
- Une confiance à agir ou contrôler certains aspects de leur vie ou des circonstances ; et
- Un intérêt nourri pour les loisirs ou les activités.

Cependant, dans des situations d'urgence, d'insécurité et de pénurie, cette capacité doit être renforcée, et multiples recherches indiquent que les enfants s'adaptent mieux psychologiquement pendant et après une situation d'urgence si l'on arrive à créer une structure et une routine (plus elles sont familières, mieux c'est) qui leur permettent de retourner à un sentiment de normalité en dépit des perturbations et changements en cours au sein de leur environnement.

Le programme des Espaces Amis des Enfants est fluide/flexible, intègre et créatif, et permet de :

- **Comprendre** les facteurs de mal être/stress chez les enfants, en identifier les signes et y remédier ;
- **Identifier** les facteurs de résilience et les favoriser. Les enfants ont une capacité forte de faire face à et surmonter l'adversité. Promouvoir la résilience doit constituer un objectif clef du programme des EAE. Engager la participation des enfants et jeunes, et pour les jeunes enfants, avec des mamans/parents ;
- **Comprendre** ce qu'est un environnement protecteur et le construire avec le concours des enfants, des jeunes et de la communauté ;
- **Designer** un point focal pour l'écoute des plaintes, la supervision du référencement etc. (voir check liste) ;

- **Etablir des règles** de vie/code de conduite des Espaces (de manière participative) ;
- **Réunir** chaque semaine les enfants, discuter et organiser les activités hebdomadaires : ces activités se feront par la concertation/participation. Prendre le temps et l'espace pour la discussion est un aspect clé de la méthodologie de l'espace ami des enfants ;
- **Sensibiliser** les enfants et les jeunes en organisant des discussions ou activités de groupes sur des sujets clés : nutrition WASH, santé, bien être, protection, VBG, et tous les sujets que les enfants et jeunes désirent aborder ;
- **Engager** les enfants et les jeunes dans des activités créatives et récréatives comme le dessin, le théâtre/jeu de rôle, les récits/contes/causeries, les chants etc. Ces activités peuvent être conduites sous formes de projets incluant différentes composantes par exemple :
    - Les enfants construisent une histoire d'après un sujet qu'ils ont choisi, l'écrivent, la mettent en image, en font un livret et la raconte ensuite au plus petit et/ou au reste de la communauté ;
    - Les enfants construisent une histoire d'après un sujet qu'ils ont choisi, la mettent en scène (en danse), font des costumes et produisent un spectacle etc. ;
    - Les enfants font des dessins, leur cartographie des risques etc. et les exposent à un public.

Toutes ces activités font parties d'un programme de protection. Elles sont parfois explicites, par exemple, la cartographie des risques, désignation d'un point focal, alors que d'autres (discussion, dessin etc.) sont moins explicites, mais construisent un cadre protecteur à travers la relation rassurante, bienveillante, disponible et protectrice des facilitateurs, et la méthodologie participative qui permet aux enfants de développer la confiance, le sens de l'appartenance, et la capacité à résoudre des problèmes.

12. Approche Communautaire : faire appel aux structures et aux capacités qui existent déjà dans la communauté

L'approche à base communautaire est plus que le simple fait de 'travailler avec la communauté'. La communauté joue un rôle primordial dans la zone où est mis en place de l'EAE, dû à sa compréhension essentielle du milieu où se jouent les activités de l'EAE.

La communauté peut déjà être organisée autour d'associations, de réseaux, de projets, et il est important de considérer ces structures et de se baser sur eux au lieu de créer un nouveau réseau.

De plus, la participation et l'implication des communautés dans la mise en place du projet garantissent la durabilité et la continuité des activités.

La participation de la communauté est également essentielle pour l'identification des enfants vulnérables et leur premier référencement vers les EAE, qui assureront ensuite un référencement vers les services plus spécialisés de prise en charge (santé, appui juridique, etc.).

La Communautés est la première à identifier les problèmes de protection de l'enfance dans son environnement. Avec l'appui technique des acteurs de protection de l'enfance, elle sera un relai pour diffuser les messages de promotion de la protection de l'enfance. Elles peuvent également être un appui pour atteindre les leaders de la communauté et mettre en place une démarche de plaidoyer.

13. Enfants vulnérables et/ou à risque

13.1. Identification

L'inscription de tous les enfants de tous les enfants qui vont fréquenter les EAE permet aussi d'identifier les enfants particulièrement vulnérables et/ou à risque. Cela devrait être fait par un personnel formé à cela.

Ainsi, au moment de l'inscription il sera parfois possible : d'identifier les enfants non accompagnés ou séparés, les besoins de référencement au point d'écoute, les besoins de référencement et de suivi sur les autres thématiques tel que la nutrition, GBV, besoins médicaux, et autres.

L'identification des enfants vulnérables et/ou à risque ne s'arrête pas à l'enregistrement : c'est bien souvent en observant les enfants à travers les activités des EAE, et dans les interactions entre les enfants et entre les enfants et leurs parents. Cela permet que les signes/symptômes de vulnérabilité et de risque les plus visibles (comportements inhabituels, agressivité, isolement etc.) soient repérés. Il est donc impératif que le personnel des EAE soit formé à reconnaitre les indicateurs de vulnérabilité et risque

pour le orienter vers les EAE qui eux-mêmes, selon les cas, le référeront aux services de suivi spécifiques existants, risques et vulnérabilités.

13.2. Définitions

a) Violence et abus : Acte de commission

- **Abus physique**, utilisation de la force sur le corps d'un enfant de façon délibérée. Qui peut entrainer une blessure : par exemple frapper, brûler, secouer, étrangler ;
- **Abus sexuel**, implication d'un enfant dans une activité de nature sexuelle qu'il/elle ne comprend pas totalement, à laquelle il/elle n'est pas en mesure de donner un consentement éclairé, et/ou à laquelle il/elle n'a pas pu pouvoir donner son consentement car il/elle n'a pas atteint un niveau de maturité suffisant ;
- **Abus émotionnel**, attaques (verbales ou autres) persistantes sur l'enfant qui a un effet débilitant sur l'estime de soi ; par exemple constamment rabaisser, humilier, isoler et intimider l'enfant ;

b) Négligence - acte d'omission ; ne pas, à dessein, fournir les besoins de base de l'enfant

- Négligence physique, nutrition, vêtements, soins médicaux, protection ;
- Négligence émotionnelle, affection, éducation, opportunité de socialiser ;

c) Exploitation : l'utilisation de l'enfant pour le profit ou la gratification d'une autre personne ;

d) Pires formes de travail des enfants

- Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes ;
- Les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

Le travail qui met en danger le développement physique, mental ou bien-être moral de l'enfant, soit par sa nature ou par les conditions dans lesquelles il est effectué, est dénommé «travail dangereux».

e) Gestion des cas et suivi

Après avoir été identifiés, les filles ou garçons ayant un besoin urgent de protection doivent recevoir des informations appropriées en fonction de leur âge et de leur culture. Ils doivent aussi bénéficier, autant que possible, d'une intervention pluridisciplinaire et adaptée à leur statut d'enfant, et donc être référés auprès de services qui puissent subvenir à leurs besoins particuliers.

Tout personnel responsable pour la gestion des cas et le suivi, doit avoir poursuivi une formation spécifique avant de faire ce travail, et il est fortement recommandé que tous les EAE utilisent les mêmes outils/fiches. Les personnels formés des EAE feront des entretiens avec les enfants avant de voir vers quels services ils vont les orienter. Il est aussi essentiel de respecter les Procédures Opérationnelles Standard en matière de gestion des cas incluant la gestion des informations, le consentement éclairé et le respect du principe de confidentialité.

f) Gestion des informations

Il est important d'établir et maintenir un système de gestion pour faciliter le suivi de dossiers individuels et permettre l'orientation vers les services adéquats. Tout au long du processus de gestion des dossiers, il faut observer les principes de participation de l'enfant et prendre en compte son intérêt supérieur. Conformément au principe de confidentialité, les documents concernant les enfants survivants d'abus ou de violences victimes doivent faire l'objet de mesures de protection (archivage protégé, dissociation des informations sur l'enfant et sur l'auteur des violences et abus, transport des documents réduit au minimum etc.).

g) Soutien psychosocial

Impact des situations d'urgence sur le bien-être psychosocial

Le bien-être psychosocial est le fait de se sentir bien ou de bien s'en sortir dans tous les différents aspects de la vie. Il est assuré quand par exemple :

- Les besoins élémentaires de survie sont remplis ;
- Les besoins intellectuels, affectifs, physiques et de développement, adaptés à chaque âge sont couverts ;
- Les relations sociales sont positives et aidantes ;
- Les gens ont accès à des ressources économiques et environnementales.

Les situations d'urgence vont occasionner, chez les enfants, des changements dans leurs relations sociales, dans leur comportement, leurs réactions physiques, leurs émotions et leur spiritualité. La majorité de ces comportements, réactions et émotions constituent des réponses normales à des situations anormales, et vont se voir naturellement estompés chez la plupart des enfants et leurs familles lors du retour à un fonctionnement normal.

h) Points d'écoute

Les points d'écoute sont quelquefois attachés aux EAE ou autre structure communautaire. Ce sont des endroits sûrs, tranquilles, discrets où la confidentialité de l'enfant peut être assurée. Les points d'écoute permettent de répondre aux situations de mal-être vécues par les enfants et liées à la détresse qu'ils ressentent dans les situations d'urgence. Ce sont des espaces créés pour écouter les enfants, les accompagner, et les aider à exprimer ce qu'ils ressentent, développer leurs capacités d'adaptation, et les aider à résoudre leurs problèmes. Il est essentiel que le personnel qui travaille directement avec les enfants dans les points d'écoute soit spécifiquement formé à ce travail (travailleur social ou travailleur spécifiquement formé et supervisé).

i) Enfants à besoins spécifiques

Il est important de prendre en considération les besoins spécifiques de groupes particulièrement vulnérables ou marginaux qui peuvent avoir besoin d'une attention particulière pour pouvoir participer aux activités des EAE. En particulier, les enfants ayant des besoins spécifiques sont souvent sujets à l'exploitation, la violence, et les abus, et lorsqu'ils font face à des obstacles additionnels comme l'isolation, le manque de confiance en soi, et de difficultés à communiquer, il est très difficile pour eux de solliciter le support dont ils ont besoin. Pour cela il est très important de créer un environnement inclusif.

Actions à considérer :

- Sensibilisation du personnel et de la communauté sur l'inclusion des personnes qui ont des besoins spécifiques ;
- Promouvoir l'inclusion et la participation des personnes marginalisées et personnes avec besoins spécifiques à tous les niveaux (décisions, planning, gestion, implémentation des activités) ;
- Se consulter avec les services spécialisés s'ils existent, sur le design de l'EAE et considérer l'espace physique
- Former le personnel sur les différents besoins et l'inclusion des enfants avec besoins spécifiques dans les activités des EAE ;
- Inclure les enfants avec besoins spécifiques dans toutes les activités de l'EAE et ETAPE, modifiant le programme pour répondre à leurs besoins ;
- Engager les parents des enfants avec besoins spécifiques dans les activités et à décider de la façon dont le personnel peut modifier les activités, ou inclure l'enfant de façon plus efficace ;
- Etablir des groupes de support pour les parents d'enfants avec besoins spécifiques.

14. Participation

Participation des enfants

La participation donne l'opportunité aux enfants d'exprimer leurs opinions, d'influencer les décisions, et de faire partie d'un processus de changement. La participation des enfants est l'investissement volontaire et informé des enfants, y compris les plus vulnérables et marginalisés. La participation des enfants est une façon de travailler, cela doit faire partie prenante de toutes les activités des EAE.

Participation des parents et communautés

Avoir une approche communautaire mise en œuvre dans les Espaces Amis des Enfants sert à :

- Etablir une approche éthique de transparence, d'honnêteté, et de redevabilité ;

- Etablir des relations et un environnement positifs pour atténuer l'impact d'une situation d'urgence sur les enfants ;
- Maintenir un environnement sûr et sain pour les enfants et pour leur développement ;
- Etablir et renforcer les structures de la communauté ;
- Se baser sur une bonne connaissance du niveau de résilience des enfants, de la capacité de la communauté à faire face à l'adversité et des dynamiques de pouvoir existant au sein de la communauté ;
- Développer les forces individuelles et collectives déjà existantes ;
- Assurer la qualité, la pertinence des activités planifiées en fonction de la situation et des routines existantes, par une conception et une planification efficaces ;
- Garantir la viabilité du projet et/ou de la transition vers des activités à plus long terme, grâce aux bons niveaux d'implication, d'impact et au processus d'appropriation.

En participant activement et significativement, les parents, tout comme la communauté impliquée, génèrent des réseaux de partage et d'entraide, ce qui, à moyen terme, favorise la résilience et l'adaptation, et le bien-être psychosocial. Or, le bien-être psychosocial des adultes, en particulier des parents et des tuteurs, a un impact positif direct sur les réponses des enfants face à l'urgence. De là, les activités qui impliquent et encouragent les (re)connexions sociales, l'interaction, le sentiment d'appartenance au groupe, l'inclusion de la culture vont participer à la reconstruction du tissu social et à la réduction des troubles psychosociaux.

15. Evaluation

Un système d'évaluation doit être mis en place dès la mise en place de l'EAE. Pour cela il faut décider et détailler la méthodologie :

- Développer les outils qui seront utilisés pour collecter les informations ;
- Décider des personnes auprès desquelles les informations seront recueillies (enfants, parents, communauté…) ;
- Décider de la manière dont les informations seront collectées et quand cela sera fait et par qui .

Objectif

Il est important de décider des objectifs de l'évaluation. Celle-ci peut servir à mesurer l'impact des interventions des EAE, ou à vérifier à quel point les engagements qui ont été pris au départ ont été atteints. La méthodologie de l'évaluation doit donc se référer aux objectifs de base et aux activités qui ont été planifiées et financées. Si de clairs indicateurs de succès sont définis au début du programme des EAE ceux-ci peuvent servir de référence à l'évaluation pour mesurer production et résultats.

Outils

Il est important de récolter des informations qualitatives aussi bien que quantitatives. Les informations quantitatives peuvent inclure : le nombre d'enfants qui ont accédé aux activités, le nombre d'enfants qui ont été référés aux points d'écoute, le nombre d'adolescents qui ont accédé aux activités de sensibilisation, le nombre de parents qui disent avoir noté une amélioration du bien-être psychosocial de leurs enfants après qu'ils aient commencé à fréquenter les EAE. Les informations qualitatives peuvent inclure : les réflexions des enfants au sujet du programme d'activités, le feedback des parents sur l'approche psychosociale des EAE. Voir ci-dessous les différents outils qui peuvent être utilisés :

- Entretien individuel (questionnaire - parents, bénévoles, staff, autres organisations, communauté) ;
- Groupes de discussion (notes de focus group - enfants, parents, communauté) ;
- Expression libre (feedback - staff, enfants, parents, communauté, autres organisations) ;
- Récolte d'informations déjà collectées par l'EAE (fiches d'enregistrement, fiches de référencement) ;
- Checklists.

Echantillon

Il n'est pas souvent possible d'inclure chaque enfant, parent et membres de la communauté dans l'évaluation, et pour cela un échantillon représentatif de la population doit être sélectionné. Il est donc important d'inclure une représentation de genre, âge et des différents groupes ethniques et sociaux. Il faut éviter de n'inclure que les enfants qui fréquentent le centre le plus souvent ou les parents les plus impliqués.

Approche

L'approche de l'évaluation doit être détaillée dans les politiques de l'organisation qui gère l'EAE ou ETAPE. Elle doit détailler :

- Les objectifs du suivi et de l'évaluation ;
- La fréquence du suivi et l'évaluation ;
- Les responsabilités (gestion et participation)
- La méthodologie et les outils qui seront utilisés ;
- La participation des bénéficiaires (échantillons) ;
- La façon dont les résultats seront partagés et utilisés.

16. Transition et durabilité

Les EAE ne sont pas des structures permanentes. Une stratégie de sortie/fermeture ou transition, qui tient compte de la spécificité de chaque milieu et du contexte doit être prévue afin de favoriser une réintégration permanente dans le système formel (centre social) ou informel (communautaire) de protection de l'enfant. Un lien doit être assuré avec les structures étatiques et communautaires afin de mettre en place un système de référencement durable.

La communauté, avec l'accompagnement de l'ONG partenaire et de l'agence étatique doit contribuer à la prise de décisions sur l'affectation de la structure de l'EAE à la fin des activités. La stratégie de sortie devra être discutée dès le début avec la communauté, afin de clarifier le rôle de cette structure et son caractère temporaire.

ANNEXES

Annexe 1 : Spécimen de tableau-horaire de pour un programme d'activités

Programme d'un EAE					
Horaire	**Enfants 5 – 12 ans**				
09 :00 – 09 :15	Groupe 1 : 5 – 10 ans Enregistrement (rencontre et salutations)				
09 :15 – 10 :30	Activités psychosociales et jeux locaux				
10 :30 – 10 :45	Pause / gouter				
10 :45 – 11 :45	**Lundi** Jeux extérieurs et sport	**Mardi** Promotion de la sante	**Mercredi** Activités manuelles	**Jeudi** Jeux extérieurs et sport	**Vendredi** Mathématiques et travail scolaire
11 :45 – 12 :00	Groupe : retour des enfants à la maison				
12 :00 – 12 :30	Déjeuner équipe EAE				
12 :30 – 12 :45	Groupe 2 : 11 – 18 ans Enregistrement (rencontre et salutations)				
12 :45 – 14 :00	Activités psychosociales et jeux locaux				
14 :00 – 15 :00	**Lundi** Jeux extérieurs et sport	**Mardi** Promotion de la sante	**Mercredi** Activités manuelles	**Jeudi** Jeux extérieurs et sport	**Vendredi** Mathématiques et travail scolaire
15 :00	Groupe : retour des enfants à la maison				

Annexe 2 : Suggestions pour Kits d'activités récréatives

- **Kit de jouets adaptés à la culture et à l'âge des enfants (pour 20 enfants de moins de 6 ans)**

Fournitures/équipement requis	**Description**	**Nombre d'articles**
Tableau blanc	De grande taille (pas à usage individuel) avec stylos-feutres non toxiques et brosse à effacer (plus boîte de stylos-feutres supplémentaires)	**1**
Tapis de sol	Polyester, rembourré et de couleur vive si possible	**4**
Jouets	En plastique souple, produisant des sons	**10**
Potence avec anneaux de différentes couleurs et de différentes tailles	Pour les très jeunes enfants	**5**
Jeu de construction	Grandes pièces, adaptées à de très jeunes enfants	**5 sceaux**
Balles mousse	Petites balles souples de différentes couleurs pour très jeunes enfants	**10**
Marionnettes à main	Marionnettes que vous animez en introduisant une main, différents types	**10**

- **Kit de jeux (pour 80 enfants, à partir de 6 ans)**

Fournitures/équipement requis	**Description**	**Nombre d'articles**
Ballon de basket	Taille adulte, modèle léger	**2**
Ballon de football	Taille adulte, modèle léger	**2**
Pompe	Petite aiguille métallique pour gonfler les ballons de basket et de football	**1**
Maillots	2 jeux de différentes couleurs, tailles enfants de préférence	**2 jeux de 11**
Sifflet	métallique	**2**
Corde à sauter	Modèle solide, sans accessoires	**10**
Boîte de jeux de société		**5**
Jeu de cartes à jouer		**10**
Jeu de cartes Uno		**5**
Puzzle	Puzzles avec différents nombre de pièces (tous devant avoir 100 pièces au maximum)	**10**
Lecteur de disques compacts & lecteur de cassettes		**1**
Craie	Grands bâtons de craie blanche et de couleur (pour dessiner sur le sol)	**10**

- **Kits pour activités artistiques (pour 100 enfants, différents groupes d'âge)**

Fournitures/équipement requis	**Description**	**Nombre d'articles**
Trousse à crayons	Trousse à crayons, modèle simple	**50**
Crayons	Si possible de bonne qualité	**250**
Gommes	Formes fonctionnelles	**50**
Taille-crayons	De petites tailles, simples, de bonne qualité	**50**
Crayons de couleur	Un jeu d'au moins 12 couleurs différentes	**50**
Bloc de papier à dessin	Papier blanc ordinaire, environ 100 feuilles, format 14-28 cm	**100**
Jeu de feuilles de papier de couleur	Feuilles de papier de différentes couleurs	**100**
Rouleau de ruban adhésif		**25**
Bâtons de colle	Colle lavable, non toxique, bâton de grande taille	**25**
Pâte à modeler	Boîte avec différentes couleurs, non toxique	**100**
Ciseaux	Ciseaux droits, doivent permettre de facilement couper du papier et être sans danger pour les enfants	**25**
Couleurs pour peinture à l'eau	Grandes bouteilles de couleurs non toxiques, Ou boîtes de 12 tubes de différentes couleurs	**10 bouteilles ou 25 boîtes**
Pinceaux	3 tailles différentes (les différences de tailles doivent être importantes – par ex. 1, 5 & 10)	**25 de chaque taille**
Pot de crayons pastel	Pot de crayons pastel de 64 couleurs différentes	**2**

- ***Note concernant l'emballage des kits :***
  - Les kits doivent être emballés dans le plus petit nombre de boîtes possible
  - Le nom du kit doit être imprimé sur les boîtes
  - Les boîtes doivent être étiquetées et leur contenu indiqué. Utiliser la nomenclature ci-dessus

Annexe 3 : Rôles et responsabilités du superviseur de l'EAE (proposition)

Le Travailleur Social, Superviseur/coordonnateur des « Espaces Amis des Enfants » assure la bonne mise en œuvre du projet des « EAE ».

- *Superviser les encadreurs/animateurs et facilitateurs*
- *Former et suivre les encadreurs/animateurs d'enfants et les facilitateurs sur la gestion des EAE, le droits, la participation et protection de l'enfant*
- *S'assurer que les normes de protection sont comprises et respectées*
- *Compile les données quantitatives et qualitatives mises à jour, ainsi que les rapports*
- *Appuyer l'organisation des activités pour identifier les problèmes qui touchent les enfants au sein de leurs communautés, et aider les équipes à développer des réponses appropriées*
- *Rapporter au Responsable les problèmes de protection qui surviennent dans les zones d'intervention*
- *Participer au processus d'évaluation et d'analyse de la situation de la protection de l'enfant Travailler avec les autorités de la communauté pour répondre aux problèmes de protection*
- *Partager les leçons apprises avec les autres coordonnateurs des EAE impliqués dans la zone*
- *Mettre en place les systèmes de référence santé, éducation, psychosocial, économique, sécurité alimentaire, etc.)*
- *Plaider pour que les autres fournisseurs de service internationaux et locaux présents dans la zone collaborent avec les EAE*
- *Evaluer et Ajuster les besoins/lacunes « dans » et « autour » des EAE*
- *Rend compte au chef du pprojet*
- *Superviser les facilitateurs dans les EAE : visites régulières, évaluation des activités*
- *S'assurer que les normes et politique de protection sont mises en place et les procédures de rapportage respectées*
- *S'assurer que l'atmosphère dans les EAE est propice au bien-être des enfants*
- *S'assurer que l'inventaire du matériel est à jour et que les besoins de réapprovisionnement des stocks sont communiqués*
- *S'assurer que les règles d'hygiène et de sécurité sont comprises/observées et que des incidents sont reportés*
- *Appuyer les facilitateurs à résoudre les problèmes survenant dans les EAE*
- *Appuyer les facilitateurs dans leur travail avec les enfants pour développer des activités novatrices et créatives*
- *S'assurer de la participation de tous les groupes d'enfants (vulnérables….)*
- *Appuyer les facilitateurs à conduire les réunions avec les parents/communautés*
- *Evaluer et Ajuster les besoins/lacunes « dans » et « autour » des EAE*
- *Rend compte au : Coordonnateur des Espaces Amis des Enfants*

Annexe 4 Rôles des Animateurs des EAE

- *Superviser/ soutenir les activités pour les enfants, X heures par jour/semaine aux dates convenues*
- *Assurer une atmosphère agréable au sein des EAE*
- *Suivi des enfants et mise en place de jeux/activités structurées/variés selon âge/sexe/capacités des enfants*
- *Garantir confort/sécurité/respect des enfants*
- *S'assurer de la participation/contribution des enfants= base des EAE/activités*
- *Établir un système de rotation pour partager le matériel/jeux entre les enfants*
- *Être un modèle et identifier les jeunes qui résolvent les conflits*
- *Sécuriser et prendre soin des jeu/équipements en fin de journée*
- *Informer régulièrement parents/communauté des activités et/ou problèmes qui surviennent dans les EAE et les alentours*
- *Evaluer les besoins/lacunes liés à la protection dans et autour des EAE*
- *Rend compte à : l'encadreur/animateur des Espaces Amis des Enfants*

References bibliographiques

- *Inter-agency Network on Education in Emergencies (INEE) (2004). INEE MinimumStandards for Education in Emergencies, Chronic Crises and Early Reconstruction.*
- *http ://www.ineesite.org/minimum_standards/MSEE_report.pdf*

- *International Save the Children Alliance (1996). Promoting INEE Good Practice Guides –Educational Content and Methodology.*

- *Kostelney, Kathleen. (2008) Starting Up Child Centered Spaces in Emergencies : A Field Manual. Christian Children's Fund. Mai 2008.*

- *UNICEF. Minimum Standards for Child Friendly Spaces and Children's Centres*

- *Darfur States- FINAL. Octobre 2007. Version révisée incorporant les approches de l'UNICEF, etc.*

- *Child Protection Working Group. Supporting Children and Families in IDP Camps-Timor Lest. 2006*

- Cluster Education global, Groupe de Travail Protection de l'Enfant RDC « Les Eapaces Amis d'Enfants – Lignes Directrices »

- Child Protection Sub-Sector, 2011, « Minimum Standards for Child Friendly Spaces and Children's Centres » Sudan Final.

- Save the Children, 2008, « Les Espaces Amis de Enfants en Situation d'Urgence : Manuel destiné au Personnel de Save the Children »

- UNICEF, Guide Pratique pour la Mise en Place d'Espaces Amies de Enfants »

- Terre des Hommes, « Politique de Protection de l'Enfant »

- Keeping Children Safe, «Comment Mettre en Œuvre la Norme » Outil 1 et outil